



AUTOMNE 2015

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

**Réceptions
partout au pays
L'ACEP vous invite**

**La Magna Carta
exposée au Canada**

**Kevin Vickers à
l'honneur à
l'occasion du
dîner-bénéfice
Douglas C. Frith**

AGA 2015



Réception à Muskoka

Muskoka (Ontario) du 30 août au 1er septembre 2015

Photos de Susan Simms et Gina Chambers



Moment de détente sur le quai de l'honorable Paul Hellyer et son épouse, Sandra Hellyer à l'occasion de la réception de l'ACEP à Muskoka.



Ed Harper, Nanette Zwicker et l'hon. Trevor Eytton au Dr. Bethune Interpretation Centre.



L'hon. Peter Milliken examine un magnifique canot fabriqué à la main.



John et Julia Murphy au Muskoka Boat & Heritage Centre.



Ron et Marlene Catterall, Carol Shepherd et Serge Ménard.



L'ambassadrice de Norvège Mona Brother au Little Norway Memorial.

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 12, Numéro 1

AUTOMNE 2015

TABLE DES MATIÈRES

Rencontre régionale à Muskoka Photos de Susan Simms et Gina Chambers	2	Réception de Vancouver Photos de Susan Simms	26
Des nouvelles de l'ACEP	4	Il me semble :	
Sous le regard du président Par l'hon. Andy Mitchell	5	Les médias sociaux peuvent tout changer Par Dorothy Dobbie	27
Rapport du directeur exécutif Par Jack Silverstone	6	La Magna Carta huit fois centenaire Par Harrison Lowman	28
Prix de reconnaissance pour services exceptionnels Article de Scott Hitchcox Photos d'Harrison Lowman	7	Un ancien député fédéral assume la direction du Parti Wildrose de l'Alberta Par Hayley Chazan	30
Service commémoratif de l'ACEP Article d'Harrison Lowman Photos de Neil Valois Photography	8	La prière au petit déjeuner : une tradition qui se poursuit après 50 ans Par Scott Hitchcox	31
Chef Willie Littlechild, porteur de vérité et de réconciliation à l'AGA Par Scott Hitchcox	10	Que sont-ils devenus? Par Hayley Chazan, Scott Hitchcox et Harrison Lowman	32
Que de bonnes nouvelles à l'AGA de cette année Par Scott Hitchcox	12	L'ancien premier ministre de la Colombie- Britannique reçoit une médaille de courage Par Hayley Chazan	34
Conférence d'orientation de l'AGA Article de Scott Hitchcox Photos d'Harrison Lowman	16	Comment cela marche Par l'hon. John Reid	35
Réception de Halifax Photos de Jennifer Nehme	18	Peter MacKay et l'union de la droite Par Hayley Chazan	36
Réception de Montréal Photos d'Eric Bolte	19	L'État islamique : armée de la terreur Par Hayley Chazan	37
Dixième anniversaire du dîner-bénéfice Douglas C. Frith de l'ACEP Article de Scott Hitchcox Photos de Neil Valois Photography	20	Critique de Teams of Rivals Par Scott Hitchcox	38
Le défenseur du Canada : L'honorable Jean Charest Par Harrison Lowman	22	Il n'y a pas que des scandales au Sénat Par Ada Slivinski	39
Un ancien député décoré de la Croix de Victoria Par Harrison Lowman	25	Hommages à ceux qui nous ont quittés Par Harrison Lowman et Ada Slivinski	40
		En campagne électorale Par Geoff Scott	46



Tour de la Paix sur la Colline du Parlement.
Photo de la page couverture : Dorothy Dobbie.

Rédactrice en chef
Dorothy Dobbie

Rédacteur en chef adjoint
Geoff Scott

Rédacteur adjoint
Harrison Lowman

Stagiaires à la rédaction
Hayley Chazan, Scott Hitchcox

Comité de rédaction
Bill Casey, Dorothy Dobbie, l'hon. Betty Kennedy, Keith Penner, l'hon. John Reid et Geoff Scott

Comité de rédaction émérite
l'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch

Collaborateurs
l'hon. Peter Adams, Eric Bolte, Gina Chambers, Dorothy Dobbie, Jennifer Nehme, l'hon. Andy Mitchell, l'hon. John Reid, Geoff Scott, Jack Silverstone, Susan Simms, Ada Slivinski, Neil Valois Photography

Adjoints à la production
Céline Brazeau-Fraser, Karl Thomsen, Susan Simms et Jennifer Nehme

ISSN
1920-8561

Notre mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de Suite à la Colline vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : ex-parlari.gc.ca. Site Web : www.exparl.ca.



Une nouvelle stagiaire à Suite à la Colline

Hayley Chazan. Photo : CUSJC

C'est sa nature curieuse et sa soif d'échanger avec autrui qui ont incité Hayley à poursuivre une carrière de journaliste. Inscrite au programme de maîtrise en journalisme de l'Université Carleton, elle a entrepris en septembre sa seconde et dernière année d'études. Sa passion pour le journalisme lui vient de son désir d'écrire sur les enjeux liés aux politiques économiques qui, d'après son expérience, sont généralement mal compris du grand public et des journalistes. Après avoir obtenu un baccalauréat spécialisé en économie de l'Université McGill en 2013, Hayley, qui est née et a grandi à Montréal, s'est installée à Ottawa, où elle a été attachée politique de la ministre Lisa Raitt pendant un an. En décembre dernier, Hayley a eu la chance de faire un stage au Windsor Star, où elle a publié une dizaine d'articles en moins de deux semaines. Elle a également fait un stage à la station de radio CJAD à Montréal. Elle travaille actuellement à Toronto comme réalisatrice pour CTV News. Hayley se réjouit à l'idée de faire partie de l'équipe de Suite à la Colline et de contribuer à la publication qui rend hommage à l'héritage des ex-parlementaires.

Remerciements

Félicitations à l'honorable Andy Mitchell et à tout le personnel de l'Association canadienne des ex-parlementaires pour le service magnifiquement orchestré de ce

matin en hommage à d'anciens parlementaires.

De notre arrivée jusqu'à notre départ, le personnel du Sénat et de l'Association s'est montré des plus obligeants : il nous a réservé un accueil chaleureux, nous a dirigés avec plein d'égards vers les salles d'attente, les toilettes et la salle du Sénat et a répondu rapidement et de façon éclairée à nos questions. Le programme officiel, complet, décrivait avec exactitude le déroulement du service, et les petits corsages de fleurs étaient un geste très délicat. Le service lui-même a été empreint d'attention sans être larmoyant, ce qui, j'en suis certain, a été beaucoup plus facile pour ceux qui venaient de perdre un être cher. Les cérémonies étaient bien planifiées et fidèles au programme, ce qui relève souvent d'un tour de force. Félicitations!

Un grand merci de la famille Kelly pour toute votre considération et votre attention.

Michael et Sharon Kelly

Nous avons passé un moment très agréable à Ottawa, merci de nous avoir invités. Après avoir assisté au service commémoratif, que nous avons beaucoup apprécié, nous avons pris un délicieux repas à la salle à manger.

Vivien Young

Je tenais simplement à remercier tous ceux qui ont organisé ce service commémoratif, touchant à tous les égards. Toute ma famille était très honorée d'être présente et a été traitée avec respect et dignité.

Très émouvant, ce moment était le dernier chapitre de la vie de mon père. Nous sommes très fiers de toutes ses réalisations, certaines que nous connaissions, d'autres que nous avons découvertes lorsqu'on lui a rendu hommage.

Encore une fois, merci à tous ceux qui lui ont rendu un hommage très spécial.

Bruce Harley

Errata

Dans l'édition précédente :

- à la p. 14, nous avons indiqué que « Michael Wilson était né à Toronto en 1957 ». Or, M. Wilson est né en 1937. L'équipe de *Suite à la Colline* est désolée de son erreur;

- à la p. 39, des sections de notre entrevue avec Madeleine Dalphond-Guiral ont été mal traduites. *Suite à la Colline* a mené une entrevue de suivi et l'a publiée dans cette toute dernière édition. Nous nous excusons de l'erreur.



L'hon. Andy Mitchell.

Sous le regard du président

Ma première année comme président de l'Association canadienne des ex parlementaires a été des plus mouvementées. Plusieurs choses m'ont impressionné, mais rien autant que la volonté inébranlable de nos collègues de continuer de se consacrer à la vie publique.

Appelés à nouer des relations avec des intervenants de part et d'autre du Canada, les ex-parlementaires sont riches de nombreuses connaissances et d'une vaste expérience. L'Association offre continuellement à ses membres des occasions de participer au dialogue public, et c'est là, selon moi, l'un de ses rôles importants.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes associés avec la Bibliothèque du Parlement à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle pour organiser un colloque d'une journée sur la façon de mobiliser plus efficacement les députés dans le processus d'élaboration des politiques publiques. Il était extraordinaire d'observer les ex parlementaires échanger et d'écouter leurs idées qui s'appuient sur une carrière remarquable à la Chambre ou au Sénat.

Parmi mes objectifs, je m'emploie à multiplier de telles occasions et à créer d'autres partenariats propices à ces échanges.

Je veille également à créer des occasions de garder le contact et de maintenir les amitiés que nous avons tissées au fil de notre mandat à Ottawa, non seulement dans la capitale, mais également aux quatre coins du Canada.

À cet égard, je me réjouis que nous ayons institué des réceptions régionales partout au Canada. L'année dernière, nous avons tenu des événements à Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax et Muskoka. Je tiens à remercier tout particulièrement nos anciens collègues Denis Coderre, maire de Montréal, et Michael Savage, maire d'Halifax, d'avoir organisé les événements à leur mairie respective.

Nous avons l'intention de tenir ces événements l'année prochaine et j'espère vous y voir.

Pour conclure, j'en profite pour remercier le personnel de l'ACEP : Céline Brazeau Fraser, Jennifer Nehme, Jack Silverstone et Susan Simms. Sans leur dévouement, nous ne pourrions accomplir tout notre travail.

Merci à tous nos membres de leur soutien et de leur encouragement.

L'honorable Andy Mitchell
Président





Jack Silverstone.

Rapport du directeur exécutif

L'élection « kaki »

Par Jack Silverstone

Lors de l'élection « kaki », le personnel militaire a reçu le droit de vote sans égard à la période de résidence au Canada en vertu de la Loi des électeurs militaires, 1917.

Lorsque j'ai entendu parler pour la première fois de l'extraordinaire carrière militaire et politique du lieutenant-colonel Cyrus Peck (grâce à l'honorable Anthony Abbot) et lu la biographie *Cy Peck, V.C. A Biography of a Legendary Canadian*, écrite par son fils Edward Peck, l'idée qu'un candidat puisse être élu à la Chambre des communes alors qu'il se trouvait à l'étranger, en l'occurrence sur le champ de bataille durant la Première Guerre mondiale, a piqué ma curiosité. Après avoir été guidé par l'ancien président de l'ACEP et l'ancien président des Amis du Musée canadien de la guerre, Douglas Rowland, j'ai eu tôt fait de découvrir que l'élection fédérale de 1917 était parfois baptisée « élection kaki » et que, au total, huit députés avaient été élus sous la bannière unioniste ou libérale pendant qu'ils se trouvaient à l'étranger. Outre celui de Cyrus Peck, seul député du Commonwealth britannique récipiendaire de la médaille de la Croix de Victoria, au moins deux autres noms de pionniers canadiens ressortent, mais pour de malheureuses raisons.

Le lieutenant-colonel George Harold Baker, en l'honneur de qui est érigé un monument à l'édifice du Centre, a été élu député conservateur de Brome, au Québec, en 1911. Il s'était porté volontaire pour le service actif pendant qu'il conservait son siège à la Chambre. Malheureusement, il a été tué à l'âge de 39 ans, ce qui fait de lui le seul député canadien mort au combat durant la Première Guerre mondiale.

Le lieutenant-colonel Samuel Sharpe, avocat, a été élu pour la première fois en 1908 dans ce qui est maintenant la région de Durham, en Ontario. Il a servi

à l'étranger, dans la bataille de la crête de Vimy et de Passchendaele, tout en conservant son siège au Parlement. Il a été réélu in absentia en 1917, ce qui fait de lui le seul député réélu à la Chambre des communes pendant qu'il se trouve sur les champs de bataille en Europe. Il a survécu à la guerre, mais est mort peu de temps après dans de tristes circonstances dans un hôpital de Montréal.

Lors de cette élection « kaki », en vertu de la Loi des électeurs militaires, 1917, le personnel militaire avait le droit de voter quelle que fût la durée de la période de résidence au Canada. Un militaire votait pour le gouvernement au pouvoir ou l'opposition. Si la circonscription dans laquelle l'électeur résidait au moment de son enrôlement était précisée, c'est là où son vote était comptabilisé. À défaut, le parti au pouvoir attribuait le vote à une circonscription.

La Loi des électeurs militaires et la Loi des élections en temps de guerre, 1917 ont eu des conséquences importantes pour le droit de vote des femmes au Canada. Ces deux mesures législatives ont donné le droit de vote aux femmes qui étaient des sujets britanniques et en service actif pour le Canada et qui étaient en service actif pour la Grande-Bretagne ou qui en étaient des alliées (y compris les « amérindiennes »), mais jusqu'à la démobilisation. Ces lois visaient également des femmes qui avaient un lien comme épouse, veuve, mère, sœur ou fille avec toute personne dans l'armée au service du Canada ou de la Grande-Bretagne, mais encore une fois seulement jusqu'à la démobilisation. Ces femmes ont obtenu le droit de vote grâce à ces mesures prises en temps de guerre avant l'adoption de la Loi ayant pour objet de conférer le

droit de suffrage aux femmes, entrée en vigueur en janvier 1919.

Parmi les membres du personnel militaire qui ont servi de représentants élus, mentionnons la lieutenant Catherine MacAdams Price. Elle a joint les rangs du service médical de l'armée canadienne en 1916 et a servi dans un hôpital anglais. Elle a été la seule diététicienne jamais acceptée par le service médical de l'armée canadienne à cette époque. Une des premières femmes élues à une assemblée législative du Commonwealth, elle a remporté son siège comme indépendante à l'Assemblée législative de l'Alberta pendant qu'elle servait à l'étranger.

Il vaut la peine de rappeler et d'étudier le lien formé entre tous ces chapitres peu connus de l'histoire canadienne parlementaire, électorale et militaire.

Nouveaux députés

Nous espérons tirer parti du talent, des compétences et de l'expérience de plus de 50 députés qui ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas aux élections en octobre. Ce nombre est comparable à celui de l'élection générale de juin 2004, où 58 titulaires sur 308 n'étaient pas candidats à la réélection. Nous espérons que bon nombre de ces députés joueront un rôle actif au sein de l'Association canadienne des ex-parlementaires et que leur transition de la sphère publique se fera sans heurts.

Adieu à Jack

Cet article est le dernier de Jack comme directeur exécutif de l'ACEP. Jack a décidé de prendre sa retraite pour consacrer plus de temps à sa famille. Nous le remercions de son dévouement à notre association et lui souhaitons bonne chance dans ses futures entreprises.

Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels

Et le gagnant est... l'honorable David MacDonald

Article : Scott Hitchcox Photos : Harrison Lowman

Le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels, présenté annuellement à un parlementaire pour ses contributions remarquables à la promotion et à la meilleure compréhension du régime parlementaire canadien, a été décerné cette année à l'honorable David MacDonald pour, comme le président Andy Mitchell l'a si bien dit, ses « années au service du Parlement, ses contributions au Parlement, son respect du Parlement canadien ainsi que ses aspirations et son militantisme dans le domaine des droits de la personne ».

La cérémonie a eu lieu dans les appartements du Président de la Chambre des communes, situés dans l'édifice du Centre, où plusieurs éminentes personnalités ont pris la parole avant la remise du prix. Après le discours d'ouverture par le président Mitchell, l'Association canadienne des ex-parlementaires a accueilli avec enthousiasme un membre de son organisation sœur, l'Association des anciens députés au Parlement européen. La secrétaire honoraire du Conseil d'administration, Brigitte Langenhagen, a remercié l'ACEP de lui donner l'occasion de prendre la parole et, comme elle l'a dit, de « réaffirmer les liens entre nos deux organisations ».

« Nous consacrons notre vie au bien commun, nous croyons en la démocratie, et nous défendons de tels principes avec passion et détermination », a-t-elle prononcé devant la foule.

La Présidente intérimaire du Sénat, Nicole Eaton, a ensuite pris la parole. Elle a ramené la discussion sur le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels et vanté les louanges de David MacDonald, disant de lui qu'il « incarne le dévouement à servir ses concitoyens qui est la marque de l'ACEP », qu'il s'agisse de son mandat comme secrétaire d'État, de son travail humanitaire ici et à l'étranger et de ses contributions à la Commission de vérité et réconciliation où il a agi comme conseiller spécial de l'Église unie pour les pensionnés indiens.

Le Président de la Chambre, Andrew Scheer, avait également quelques bons mots à dire. Il a décrit le parcours de M. MacDonald comme une « célébration de la vie » et une « contribution aux politiques



L'hon. Andy Mitchell remet à David MacDonald le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels.



L'hon. David MacDonald, Deborah Sinclair, Bill Clarke, la sénatrice Nicole Eaton et l'hon. Andrew Scheer.

publiques ». Il a souligné que David a été l'un des rares parlementaires à représenter plusieurs circonscriptions au cours de sa carrière et l'a remercié au nom de la Chambre des communes pour ses années de sacrifice et de dévouement.

À la réception du prix des mains du président Andy Mitchell, David MacDonald a remercié les intervenants de leurs généreuses et aimables remarques. Il a également remercié un grand cortège familial représentant quatre provinces et un État qui avait fait le voyage pour lui témoigner son soutien.

Évoquant le temps qu'il a passé sur la Colline du Parlement, David a avoué que ce qui lui manquait le plus, c'était les gens.



Midge Philbrook, Scott Hitchcox, Mark Hitchcox, Shelly Hitchcox et Dr. Frank Philbrook.

Il s'est remémoré le conseil d'un sage Autochtone, qui lui avait recommandé que, « faire de la politique véritablement efficace est une affaire vraiment très personnelle ». MacDonald en a également profité pour remettre en question l'âge du vote, se demandant si 18 ans était suffisamment bas.

« N'est-il pas essentiel que les gens qui font maintenant partie de la société et qui seront appelés à y jouer un rôle actif puissent participer? », s'est-il interrogé. Au sujet des élections démocratiques, David a lancé, à la blague, qu'on devrait pouvoir voter tôt et souvent! On peut s'imaginer le nombre de votes qu'il a personnellement reçus au cours des 50 ans qu'il a passés sur la Colline du Parlement.

Hommages à ceux qui ont servi notre pays

Article : Harrison Lowman Photos : Neil Valois Photography

Le 1er juin, les parlementaires, passés et présents, ainsi que les membres des familles endeuillées se sont réunis dans la salle du Sénat pour rendre un dernier hommage aux ex-parlementaires qui nous ont quittés au cours de la dernière année et pour souligner leur dévouement, leur contribution et leur vie.

Après un récital lyrique de la carillonneuse du Dominion, Mme Andrea McCrady, dans la Tour de la Paix et un discours préliminaire de la chef du protocole Elizabeth Rody, les personnes présentes ont regardé les membres du parti officiel entrer dans la salle, dont l'honorable Leo Housakos, Président du Sénat, et l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, ainsi que l'honorable Andy Mitchell, président de l'ACEP, l'honorable Don Boudria et Marc Bosc, greffier intérimaire de la Chambre des communes.

Les Présidents des deux Chambres ont souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Ils ont en même temps souligné la mort tragique de l'ancien Président du Sénat, Pierre Claude Nolin, à peine quelques semaines avant le service.

« Je ne peux m'empêcher de penser au décès soudain de mon prédécesseur, le Président Pierre Claude Nolin, un ami cher, un mentor, une inspiration pour bien des gens, a déclaré le Président du Sénat, l'honorable Leo Housakos. Peut-être pouvons-nous tous nous consoler et trouver de l'espoir dans le fait que ceux qui nous quittent demeurent avec nous d'une certaine manière. Malgré leur départ, nous ne les oublierons jamais pour leur dévouement au pays. »

Le président Andy Mitchell a ensuite pris la parole et lu les noms des personnes décédées tout en soulignant leurs principales réalisations.

Le cornemuseur-major, le sergent Thomas Browne, le Quintette de cuivres de La Musique centrale des Forces canadiennes, et le cœur de la Police d'Ottawa, dont les notes s'élevaient jusqu'au plafond de la Chambre rouge, accompagnaient les discours, les lectures, le dépôt de la couronne et les prières.

L'ancien premier ministre Jean Chrétien était au nombre des personnes qui ont assisté au touchant hommage.

L'Association canadienne des ex-parlementaires organise l'événement depuis 16 ans.



L'hon. Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et l'hon. Leo Housakos, Président du Sénat présentent la couronne.



Parlementaires, passés et présents, et membres de la famille réunis dans la salle du Sénat pour le service commémoratif annuel.



L'hon. Andy Mitchell.



Le Président du Sénat, l'hon. Leo Housakos.



Greg Peters, huissier du bâton noir.



Le Président de la Chambre des communes, l'hon. Andrew Scheer.



Jaclyn Day et Jean-Martin Masse, représentants de la famille de l'hon. Richard Stanbury et de l'hon. Marcel Masse.



Membres et représentants des familles endeuillées.



La couronne.

Willie Littlechild, porteur de vérité et de réconciliation à l'AGA

Par Scott Hitchcox

« Et un jeune enfant les conduira. » Isaïe 11:6



Le chef Willie Littlechild prend la parole à l'AGA de l'ACEP. Photos : Harrison Lowman.

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACEP mettait à l'honneur le conférencier invité, J. Wilton Littlechild, ancien député fédéral qui a représenté la circonscription de Wetaskiwin, en Alberta, de 1988 à 1993. Le chef Littlechild a été présenté par l'honorable Sue Barnes sous le sobriquet de seul « honorable docteur avocat chef indien dans le monde », à

demi par plaisanterie, à demi par respect pour un vaste savoir-faire digne d'un titre aussi long.

Le chef Littlechild a pris la parole dans la foulée de la publication du rapport compilé durant six ans par la Commission de vérité et réconciliation. La Commission, dont il a été l'un des trois commissaires, était une exigence de la Convention de règlement relative aux

pensionnats indiens de 2007, le plus important règlement de recours collectif de l'histoire du Canada. Son but : mettre au jour les horreurs subies par 150 000 enfants autochtones aux mains des pensionnats indiens. La Commission a recueilli 6 740 témoignages et 1 355 heures d'enregistrement. Les pensionnats indiens ont été en activité partout au Canada de 1883 à 1996.

Lui-même élève et survivant des pensionnats indiens, Willie Littlechild (comme l'appellent ses amis) a vécu dans un de ces établissements à partir de 6 ans, 10 mois par année, durant 14 ans. Des photographies aériennes du pensionnat indien d'Ermineskin en Alberta révèlent la présence d'une clôture électrique tout autour du périmètre, une mesure cruelle destinée à empêcher les enfants de s'enfuir. Cet établissement était l'un des 139 pensionnats que la



Des élèves à l'extérieur du pensionnat indien d'Ermineskin, qu'a fréquenté le chef Littlechild. Photo reproduite avec l'autorisation des archives et des collections spéciales de l'Engracia De Jesus Matias.

Commission et la juge en chef Beverley McLachlin ont comparés à des lieux de « génocide culturel ».

L'histoire de Willie Littlefield est l'une des milliers d'histoires relatant tous les sévices physiques, mentaux, culturels, spirituels et sexuels recueillis auprès d'anciens élèves dans un rapport public final. Le résumé du rapport à lui seul couvre six volumes qui totalisent deux millions de mots.

Le chef Willie Littlefield a tôt ou tard trouvé une façon de s'en sortir. Le sport, notamment l'athlétisme, l'a guéri des horreurs qu'il a subies. C'est ce qui lui a permis de rester dans la bonne voie et de se rendre à l'université. Désireux de poursuivre sa carrière d'entraîneur de hockey, il a fréquenté une école d'administration de la Ligue nationale de hockey où, en voyant le curriculum vitae de bon nombre de ses rivaux, il a pris la décision de s'inscrire en droit. Il devient ainsi l'un des cinq étudiants autochtones en droit au Canada.

Malgré les obstacles, il a connu une carrière prestigieuse en athlétisme, comme député fédéral, auprès des Nations Unies, et, enfin, comme avocat à son retour dans sa réserve. Il a contribué à la création des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, a été porteur du flambeau et ambassadeur aux Jeux olympiques de Vancouver de 2010, et a travaillé auprès des Nations Unies durant plus de 30 ans. En 2006, il a reçu le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP.

Lorsqu'on lui a demandé d'être le

commissaire de la Commission de vérité et réconciliation, le chef Littlechild était sceptique. C'était un rôle difficile : les trois premières personnes à l'avoir occupé avaient toutes démissionné en moins de quelques mois. Aujourd'hui, il est heureux d'avoir accepté.

« Avec le recul, je crois que c'était une grande bénédiction, a-t-il dit. Notre quête était de découvrir ce qu'il advient des enfants lorsqu'on les retire de leur famille à 6 ans et qu'on les place dans un établissement pendant 10 ans, et ce qu'il advient des parents qui sont laissés à eux-mêmes après qu'on leur eut retiré leurs enfants. »

Dans cette quête de la vérité, Willie a sillonné le pays d'un océan à l'autre pour assister à des audiences publiques où il a entendu le témoignage de milliers de personnes. S'il leur était trop difficile de raconter leur histoire, les témoins s'exprimaient par l'art, dont la poésie et le théâtre, voire la danse. Les choses ont été extrêmement difficiles pour Willie : « J'entendais mon histoire jour après jour, a-t-il dit, quelque peu ému. Mais le fait de pouvoir relater ce qui s'est passé a été une occasion de clore un chapitre au nom des milliers de personnes mortes dans le silence. »

Selon Willie, le rapport n'a pas pour but de susciter la revendication ou la sympathie; il a pour but d'éduquer correctement les Canadiens sur les pensionnats indiens, puis de trouver des modes de guérison et de réconciliation pour toutes les parties. Lever le voile sur la vérité n'est que la moitié du man-

dat du commissaire.

Selon le chef Littlechild, les conséquences des pensionnats indiens « ne sont pas un problème autochtone; c'est un problème canadien, qui exige la collaboration de tous pour parvenir à la réconciliation. Nous recueillons la vérité de plusieurs façons, mais le défi, à compter de cette semaine, est de nous engager dans la voie de la réconciliation, quelle qu'en soit la forme. »

De fait, il incombera aux Canadiens de tous les horizons de se renseigner sur les conclusions de cette commission et de trouver une façon de réparer les choses.

Après le discours, plusieurs membres de l'ACEP ont remercié Wilton Littlechild de sa présence à l'AGA. L'ancien président de l'Association, Léo Duguay, a relaté sa première rencontre avec le chef dans ce qui est peut-être la seule arène plus impitoyable que l'arène politique : le monde du hockey universitaire. Lorsque les Bisons de l'Université du Manitoba se sont mesurés aux Golden Bears de l'Université de l'Alberta, Léo avait reçu comme instruction lors de la mise au jeu de laisser tomber la rondelle dans le coin et de plaquer dans la bande le défenseur qui s'élançait vers elle, comme le voulait le jeu du Bison. Or, il se trouve que le défenseur était Willie Littlechild. Léo a décrit ainsi l'expérience : « C'était comme si je me heurtais à du béton pour la première fois de ma vie. »

« J'ai pu vous observer tout au long de votre longue carrière, a dit Léo. Il est évident que vous êtes également comme du béton psychologiquement et moralement. Les Canadiens vous doivent beaucoup. »

Tous les membres de l'ACEP lui sont aussi reconnaissants et espèrent que les efforts de Wilton Littlechild et de toutes les autres personnes mobilisées dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation porteront leurs fruits et seront source de guérison parmi tous les Canadiens, Autochtones ou non.

Que de bonnes nouvelles à l'AGA de cette année

Par Scott Hitchcox



Léo Duguay (à gauche), Francis LeBlanc (à droite), aux côtés de Maurice Harquail et de Geoff Scott qui ont reçu des certificats d'appréciation pour les services qu'ils ont rendus au conseil d'administration de la Fondation.

L'Association canadienne des ex-parlementaires est heureuse d'annoncer une autre année couronnée de succès. Elle maintient un nombre stable de 370 membres inscrits, et devrait accueillir de nouveaux membres après l'élection fédérale de cet automne.

Selon le président Andy Mitchell, la réunion régionale tenue à Whitehorse, au Yukon, et la visite d'étude en Normandie qu'ont faite certains membres pour souligner le 70e anniversaire du Débarquement sont au nombre des principales réalisations de l'Association.

L'ACEP a également souligné la réussite de sa toute dernière initiative, les réceptions régionales tenues de part et d'autre du pays. Les événements qui ont eu lieu à Vancouver, Toronto et Montréal ont attiré jusqu'à 130 membres et devraient en mobiliser davantage à l'avenir.

L'Association a néanmoins connu son lot de difficultés cette année. Le dîner-

bénéfice annuel Douglas C. Frith, qui a permis de recueillir 1,3 million de dollars au profit de la Fondation pour l'éducation au cours de la dernière décennie, a dû être reporté en raison de l'attaque survenue sur la Colline du Parlement.

Heureusement, grâce aux efforts acharnés du personnel de l'Association et au généreux accueil du Château Laurier, le dîner a eu lieu le 31 mars et attiré quelque 300 représentants du milieu des affaires et de la fonction publique du Canada ainsi que des députés et des sénateurs passés et présents.

De plus, en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement, l'Association mène des entrevues avec les députés qui tirent leur révérence, de façon à mieux connaître leur perception de leurs contributions personnelles et à connaître quels services ils voudraient voir.

Sur le plan financier, la trésorière Marlene Catterall a annoncé que les vérificateurs n'avaient rien à redire, et la

collecte de fonds organisée sous la direction de l'ancien président Léo Duguay pour l'honorable Michael Wilson est une source de recettes qui place maintenant l'Association en bonne posture financière, une posture qu'elle maintiendra probablement au cours des années à venir.

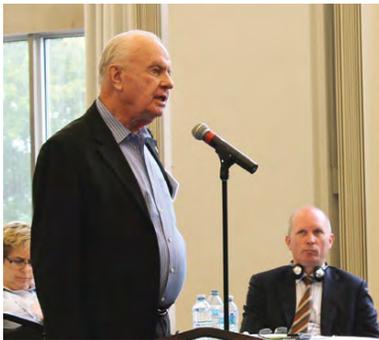
Enfin, le président de la Fondation pour l'éducation, Gerry Weiner, a souligné la réussite des programmes de mobilisation des jeunes mis en œuvre par l'Association afin d'exposer les étudiants et les enseignants à un regard de l'intérieur sur les enjeux et les institutions politiques.

Des partenariats avec de multiples organisations partout au pays, dont CVIX, Elections Canada et l'École de la fonction publique du Canada, ont permis de diffuser l'image de marque de l'ACEP et de promouvoir le rôle de l'Association à titre d'éducateur et de bâtisseur de la démocratie, ici et à l'étranger.



L'hon. Andy Mitchell (à gauche) et Léo Duguay (à droite) remettent un certificat d'appréciation au vice-président sortant, l'honorable Jean Bazin, lors de l'AGA.

L'hon. Marlene Catterall présente le rapport financier.



Ci-dessus et ci-dessous : Période de questions et d'observations durant l'AGA.

Sherrie et John Maloney et Ken Boshcoff.

L'hon. Don Boudria et Brigit Langenbagen, représentante de l'Association des anciens députés au Parlement européen.

Ci-dessous : Dîner dans le hall d'honneur.





Anciens présidents de l'ACEP de gauche à droite : John Reid, Léo Duguay, Roland Comtois, Doug Rowland, l'hon. Andy Mitchell et Bill Clarke.



Yvan Côté (à gauche), Gilles Morin, représentant de l'Association ontarienne des ex parlementaires, et Carole Thériège, représentante de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.



Zaida Nuñez, Madeleine Dalphond-Guiral et Osvaldo Nuñez.



L'hon. Yoine et Elaine Goldstein.



Carole Th  berge, l'hon. Andy Mitchell, Gilles Morin, Marlene Catterall, Brigit Langenhagen, l'hon. Don Boudria, Mary Ann Boudria et Yvan C  t  .



Johanne Gass, Sharon MacRoberts et Mel Gass de l'  le-du-Prince-Edouard participent    l'AGA.



Marlene Catterall, l'hon. Andy Mitchell, Brigit Langenhagen de l'association des ex parlementaires europ  ens, et le tr  s honorable Jean Chr  tien.



L'hon. Sue Barnes et Madeleine Dalphond-Guiral avec des membres de la s  curit   de la Chambre des communes. Au fond    droite, Peggy Bosc, et Marc Bosc, greffier int  rimaire de la Chambre des communes, lors du d  ner dans le hall d'honneur.



Mariette Mercier, Henri Tousignant, Yves Demers et Roland Comtois.



L'hon. Walter McLean avec des repr  sentants des familles.



Gauche : Doug Rowland (centre) et des repr  sentants des familles.



Maurice Harquail, le tr  s honorable Jean Chr  tien et Brenda Morrissey.

Conférence d'orientation de l'AGA

Article : Scott Hitchcox Photos : Harrison Lowman



L'hon. Sue Barnes, l'hon. Don Boudria, Barry Wilson et Jack Stilborn, groupe de discussion sur la surdose d'information.

L'Association canadienne des ex-parlementaires s'est associée avec la Bibliothèque du Parlement pour organiser une conférence conjointe intitulée « Parlementaires et politiques publiques » tenue dans l'édifice de Bibliothèque et Archives Canada après l'Assemblée générale annuelle.

Selon le président de la conférence et président de l'ACEP, l'honorable Andy Mitchell, la conférence avait pour but d'offrir aux parlementaires une tribune afin de poursuivre leur contribution à la vie publique.

L'événement a été divisé en trois groupes de discussion d'une journée, chacune axée sur un aspect différent des politiques publiques dans le contexte de la carrière d'un parlementaire.

Connaissances utiles à l'élaboration de politiques

Le premier groupe a discuté du type de renseignements et d'analyses dont les parlementaires ont besoin pour étudier des enjeux complexes d'intérêt public. Les intervenants ont cherché à comprendre comment les parlementaires doivent composer avec toute l'information qu'ils reçoivent

d'un vaste bassin de ressources.

La bibliothécaire parlementaire, Sonia L'Heureux, a agi comme modératrice du premier groupe de discussion, composé de l'honorable Joe Jordan, de l'honorable Ted Menzies, et du président de l'ACEP, Andy Mitchell.

Les intervenants ont abordé le sujet différemment. Selon Joe Jordan, les députés doivent se concentrer sur les connaissances utiles à l'élaboration de politiques sans se laisser submerger par les plans d'action, qui risquent peu de mener à des résultats concrets. Menzies a développé la même idée et fait valoir que les politiques publiques sont utiles non pas seulement à ceux du domaine politique, mais également à toutes les entreprises.

Le président Andy Mitchell s'est rappelé qu'il avait dû apprendre très rapidement comme nouveau député en 1993, sans aucun doute comme tous les autres nouveaux députés sur la Colline.

« Deux choses m'avaient étonné : la première, qui va de soi, c'était à quel point je ne savais rien. Mais, ce qui est encore plus important, je crois que c'est le fait que j'ignorais à quel point je ne savais rien. »

Pour Andy, c'est l'expérience qui lui a permis de mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques publiques du gouvernement canadien.

La mobilisation des citoyens dans l'élaboration des politiques

Le deuxième groupe, sous la houlette de la bibliothécaire parlementaire adjointe, Catherine MacLeod, s'est penché sur l'intégration des technologies Internet au répertoire des parlementaires. Les intervenantes étaient : Amanda Clarke, professeure adjointe à l'École d'administration et de politiques publiques de l'Université Carleton, Dorothy Dobbie, notre rédactrice en chef, et Laura Anthony, analyste de recherche à Samara Canada.

Dorothy a axé sa présentation sur l'émergence des médias sociaux dans les campagnes électorales et s'est principalement servie de la campagne du chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, Patrick Brown, pour illustrer son propos. Elle a incité les parlementaires à utiliser des outils sur Internet pour mieux rejoindre les gens de leur circonscription. « Patrick Brown a vendu 40 000 cartes de membres avec l'aide des médias sociaux, a-t-elle pré-



L'hon. Joe Jordan, l'hon. Ted Menzies, Sonia L'Heureux et l'hon. Andy Mitchell – Groupe de discussion sur les connaissances utiles à l'élaboration de politiques.



Laura Anthony, Amanda Clarke, Dorothy Dobbie et Catherine MacLeod – Groupe de discussion sur la mobilisation des citoyens dans le processus d'élaboration des politiques.

cisé. Prenez-en bonne note. »

Mme Clarke a plaidé en faveur de l'intégration des techniques politiques aux outils en ligne qui existent déjà.

« Bien des Canadiens ne participent pas aux discussions sur les politiques publiques [...] Ils ne le feront pas plus parce que le débat se passe en ligne, croit Mme Clarke. Lorsqu'on veut mobiliser les Canadiens, il faut peut-être faire fi de sa motivation comme député ou membre d'un comité et se dire : "D'accord. Que se passe-t-il en ligne parmi les citoyens et peut-on participer à la conversation?" »

Mme Anthony a parlé du travail de Samara, un groupe sans but lucratif et non partisan qui œuvre en faveur de l'engagement citoyen. Samara a lancé un projet de recherche pour évaluer l'efficacité

des sites Web des députés. On a proposé, comme amélioration, que les députés consacrent un espace de leur site Web aux discussions sur les politiques publiques, ce qui leur permettrait de participer à un dialogue informatif avec leurs électeurs.

Il est essentiel que les parlementaires s'adaptent aux outils Internet modernes afin qu'ils servent le mieux possible les personnes qu'ils représentent.

Surdose d'information

Jack Stilborn, membre du conseil d'administration du Groupe canadien d'étude des parlements, a agi à titre de modérateur du dernier groupe de discussion qui portait sur la façon dont les parlementaires devraient gérer l'avalanche d'information. L'honorable Susan Barnes, l'honorable Don Boudria et l'auteur et jour-

naliste Barry Wilson étaient les conférenciers.

Sue Barnes a principalement parlé des aspects pratiques de la surdose d'information. Elle a insisté sur l'importance d'établir des priorités et des repères et d'élaborer des mesures législatives qui soient fondées sur des données probantes. Selon elle, il est primordial de faire confiance à son personnel et de reconnaître ses limites.

Don Boudria s'est exprimé du point de vue de l'ancien membre de Cabinet du gouvernement Chrétien, où il a appris du chef de son parti à éplucher l'information.

« Jean Chrétien nous renvoyait les notes qui faisaient plus d'une page, explique-t-il. Son bureau était impeccable. Il n'y avait qu'une ou deux feuilles de papier. Il lisait le document d'une page, prenait une décision, y inscrivait une petite note dans le coin et le mettait de côté pour que quelqu'un s'en occupe. C'est ainsi qu'il dirigeait le pays et je pense qu'il a fait de l'excellent travail. »

Wilson a conclu la séance sur une certaine perspective historique, faisant valoir que la surabondance d'information constitue difficilement une amélioration pour les parlementaires. Selon Wilson, l'Internet a eu pour principales conséquences de donner un accès infini à des informations véhiculées par les utilisateurs des réseaux sociaux et en grande partie non pertinentes.

À son avis, « le fardeau que représente la surdose d'information qui est le lot des parlementaires tient vraiment à leur incapacité de se déconnecter du bavardage constant, des récits changeants, mais non avérés, et des insinuations qui prédominent sur les médias sociaux ».

Réunion à Halifax

Photos : Jennifer Nehme



La mairie d'Halifax.



L'ACEP a organisé une réception pour les collègues de la Nouvelle-Écosse le 25 juin 2015 avec le maire d'Halifax, Michael Savage, et qui a eu lieu à la mairie d'Halifax. L'hon. Andy Mitchell et Michael Savage, le maire d'Halifax.



Michael Savage, Michelle Raymond et Jeremy Akerman.



Jim Smith et l'hon. Stewart McInnes.



Derek Wells, Alison Wells et Carol Regan.



Peter Mancini et Maurice Smith.



Alexa McDonough et John Murphy.



Jane Earle, Alison Wells et Julia Murphy.

Réception de Montréal

Photos : Eric Bolte



L'ACEP a organisé une réception le 6 mai 2015 avec le maire de Montréal, l'hon. Denis Coderre, à la mairie.



L'hon. Raymond Setlakwe, l'hon. Denis Coderre, Gérard Binet, Diane St-Jacques et l'hon. Lucienne Robillard. Ces réceptions sont une excellente occasion pour les ex-parlementaires de renouer avec de vieux amis et collègues.



Elizabeth Nadeau, l'hon. Denis Coderre et l'hon. Pierre DeBané.



L'hon. Jean Lapierre, Yolande Gauthier et Marcel Roy.



L'hon. Yvon Charbonneau, l'hon. Eleni Bakopanos, Ian Watson, l'hon. Denis Coderre et l'honorable Warren Allmand.



L'hon. Monique Landry.



Nancy Gagnon et Pierre Paquette.



L'hon. Michel Biron.



L'hon. Pierre Vince et Lise Bourgault.



L'hon. Lucie Pépín, l'honorable Denis Coderre et l'hon. Francis Fox.

Le dîner-bénéfice Douglas C. Frith reporté en mars

Article : Scott Hitchcox, photos : Neil Valois Photography



Présentation du titre de membre honoraire à Kevin Vickers, ancien sergent d'armes et ambassadeur du Canada en Irlande.

C'est sous le titre « Victoires et épreuves » que le conférencier invité Steve Paikin, animateur de The Agenda sur les ondes de TVOntario, a prononcé son discours lors du Dîner-bénéfice Douglas C. Frith, tenu cette année en mars au Fairmont Château Laurier.

Événement annuel depuis 2005, le dîner-bénéfice permet de recueillir des fonds pour financer les programmes éducatifs de l'Association destinés à aider les jeunes Canadiens à devenir des citoyens influents et actifs politiquement.

Ce titre n'aurait pu être plus à propos, car nous avons connu cette année des épreuves, certainement une tragédie, puis des triomphes qui nous ont amenés à repousser le dîner plus de quatre mois après la date initiale du 22 octobre 2014. La

nouvelle date coïncidait avec un autre événement au programme, soit l'admission de l'ancien sergent d'armes et actuel ambassadeur de l'Irlande Kevin Vickers comme membre honoraire de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Protecteur du Parlement

M. Vickers a été présenté avant le dîner, lorsque l'honorable Andy Mitchell, président de l'ACEP, a souligné les actes héroïques de l'équipe de sécurité du Parlement qui, depuis si longtemps, a-t-il dit, « nous permet de travailler en toute liberté et sans peur dans un environnement sûr et sans danger, même en cette journée tragique qui nous a rappelé combien tout cela est précieux et fragile ».

Prenant place à la tribune, l'ambassadeur Vickers a été accueilli par des applaudisse-

ments nourris, mais il semblait quelque peu mal à l'aise de toute l'attention qui lui était portée. De fait, comme il l'a révélé, il n'a pas recherché ce nouveau statut de célébrité lorsqu'il a courageusement défendu la capitale du pays contre un tireur solitaire.

« Je ne suis pas seul, dit-il, je travaille avec une remarquable équipe de sécurité, des personnes remarquables qui consacrent leur vie à protéger les parlementaires, le personnel et tous les membres qui viennent sur la Colline du Parlement. Ce sont eux mes héros. J'accepte humblement ce prix, mais je le fais au nom de toute l'équipe. »

Après que les invités se sont régalés, le conférencier invité et l'hôte Steve Paikin a pris la parole.



Steve Paikin, animateur de *The Agenda* sur les ondes de TVOntario, était le conférencier d'honneur.



L'hon. Jack Murta, Lyn Murta, Kevin Vickers et Liam Murta.



L'hon. Ted Menzies aux côtés de Kevin Vickers.



Doug Rowland, Donna Hilsinger et Peter Dobbell, membre honoraire de l'ACEP.



Mary Dawson, commissaire à l'éthique, et Maureen Comartin.



Kevin Vickers et Léo Duguay.



L'hon. Don Boudria.



L'hon. Andy Mitchell aux côtés de Steve Paikin.



Russell Williams, président, RX&D.

Victoires et épreuves de la vie publique

Comme nous l'avons dit plus tôt, Paikin a éduqué la foule sur les « victoires et les épreuves de la vie publique ». Il a relaté des anecdotes d'anciens serviteurs de l'État, en prenant une position journalistique différente de celle de bon nombre de ses collègues qui, selon l'animateur, « [...] passent beaucoup de temps à essayer de trouver ce qui rend épouvantables la politique et les politiciens et à en témoigner. »

Paikin a plutôt porté son œil de journaliste sur ce qui rend la vie politique si attrayante et sur ceux qui ont succombé à l'appel de la sirène par altruisme, par

amour des politiques publiques, voire par obligations familiales. Il a même écrit des livres sur le sujet.

Ce qui est encore plus fascinant aux yeux de Paikin, et plus pertinent pour les ex parlementaires présents, c'est le tournant que peut prendre la vie après le mandat d'un politicien.

Chaque anecdote sur une victoire – un politicien qui a achevé sa carrière dans le secteur public et est devenu immédiatement une denrée très recherchée au sein des conseils d'administration des grandes entreprises – était accompagnée d'anecdotes sur des épreuves. Paikin a par-

lé d'anciens députés qui ont même eu du mal à se trouver un emploi à temps partiel.

Le message du discours de Paikin a sonné juste à tous les serviteurs de l'État passés et présents : il devient trop difficile pour les politiciens de les caricaturer de façon absolue, c'est-à-dire comme des gagnants ou des perdants après chaque élection.

Selon Paikin, dans la réalité, « la vaste majorité ne cherche qu'à améliorer les choses dans leur région, ce qui leur en coûte souvent beaucoup et il n'est probablement pas une mauvaise chose de nous le rappeler de temps à autre ».

Le défenseur du Canada : L'honorable Jean Charest

Par Harrison Lowman



L'honorable Jean Charest rigole avec son ancien patron, le très honorable Brian Mulroney.

L'honorable Jean Charest est le seul politicien canadien à avoir utilisé son passeport au Canada, non pas pour voyager, mais plutôt dans un combat passionné pour sauver le pays.

Durant la campagne référendaire de 1995, on pouvait voir le vice-président du Comité national des Québécoises et des Québécois pour le NON, alors âgé de 37 ans, brandir son passeport durant ses discours lors des rassemblements fédéralistes.

C'était l'accessoire parfait, qui ponctuait d'un point d'exclamation ses déclarations sur la nation qu'incarnaient les provinces et les territoires. Un Canada uni a été le fil d'Ariane des 28 ans de carrière en politique de Jean Charest.

« Le thème récurrent de ma vie en politique est le Canada. C'est à cela qu'elle se résume, explique-t-il. Selon moi, le fil conducteur de ma carrière tient à mes profondes convictions pour le Canada, ainsi qu'à l'affectation et à l'amour que j'éprouve pour mon pays. À mon avis, le Canada n'est complet qu'avec le Québec. »

S'il y avait des contrôles à la frontière



Jean brandit son passeport devant une audience à St-Joseph-de-Beauce durant la campagne référendaire de 1995. Photo reproduite avec l'autorisation de la CBC.

des provinces et des territoires du Canada, la première étampe de Jean Charest aurait été celle d'Ottawa.

Son parcours vers la capitale

En 1984, au jeune âge de 26 ans, Jean Charest est élu député du Parti progressiste-conservateur dans la circonscription de Sherbrooke, au Québec. Il devient rapidement président suppléant. Le premier ministre Brian Mulroney nomme ensuite le jeune avocat défenseur des libertés civiles ministre d'État à la jeunesse, faisant de lui le plus jeune ministre de l'histoire canadienne.

Jean se reconnaît dans les jeunes politiciens élus récemment à la Chambre des communes ou à l'Assemblée législative de l'Alberta. Il ajoute qu'il faut une bonne année pour s'y retrouver. « Mais nous vivons tous une première année », admet-il. Selon lui, le gouvernement tire parti de la diversité des âges et des horizons des députés. L'actuel député de Sherbrooke a été élu à l'âge de 19 ans.

En décembre 1993, après avoir occupé diverses fonctions au sein du Cabinet et après la pire défaite d'un parti au pouvoir sur la scène fédérale, Jean devient chef intérimaire du Parti progressiste-conservateur, le premier d'origine francophone. Son caucus était composé de lui et d'Elsie Wayne et, heureusement pour lui, d'un contingent de sénateurs.

Jean dit que, à cette époque, il s'employait à rebâtir le parti. Or, le temps qu'il a passé sur la Colline comme chef de parti aura été de courte durée. Le 3 avril 1998, il quitte Ottawa pour devenir le nouveau chef du Parti libéral du Québec. Il avoue avoir accéléré son départ parce qu'on avait besoin d'un chef



L'hon. Jean Charest, en tant que premier ministre du Québec. Photo de Yvan Tremblay.

fédéral à Québec pour s'opposer aux efforts du premier ministre du Québec d'alors, Lucien Bouchard, en faveur de ce qui avait toutes les apparences d'un autre référendum.

« Je réponds à l'appel et, après avoir écouté les Québécois, j'ai décidé d'écouter mon cœur », a-t-il prononcé aux Communes ce jour-là.

Beaucoup, dans la population, ont vu dans la décision de Jean Charest le renoncement à une carrière fédérale prometteuse. Jean ne l'avait pas prévu, mais, selon lui, c'est la décision qu'il devait prendre.

« Parfois, on est placé devant des défis, et il faut les relever. » Aussi la deuxième étape sur le passeport de Jean Charest aurait-elle été celle du Québec.

Un ajustement difficile

Le retour de Jean aura été plus difficile qu'il ne l'avait imaginé. Ayant vécu toute sa vie dans la belle province, il croyait connaître la société québécoise dans toute sa complexité. Or, il avait tort.

« Ce fut difficile, car j'avais vécu dans un milieu où j'étais assez populaire. Du jour au lendemain, beaucoup de gens

me détestaient à cause des idées que je représentais, explique Jean. Je devais tout réapprendre. »

Ses adversaires n'ont cessé de le mettre à l'épreuve sur la complexité du gouvernement québécois et de ses programmes. Il a également dû apprendre de façon accélérée un aspect auquel il n'avait jamais été confronté dans le reste du Canada : un « nationalisme exacerbé ». « Quand tes adversaires te détestent, ils te détestent vraiment », raconte l'ancien premier ministre du Québec.

Jean ajoute que c'est parce qu'on l'avait en quelque sorte présenté comme un sauveur du fédéralisme que la presse francophone a été très dure avec lui au départ.

Après sa première campagne provinciale, en 1998, où il devient chef de l'opposition, il se promet que, à la prochaine élection, personne d'autre ne connaîtrait mieux le Québec que lui. « Et ce fut exactement le cas », déclare-t-il. Il a sillonné la province circonscription par circonscription.

En 2003, Jean a fait élire un gouvernement libéral majoritaire au Québec, mettant fin à neuf ans de régime du Parti

Québécois. Il a apporté neuf ans de paix constitutionnelle au Canada.

Prendre le pouls du séparatisme

Affronter les séparatistes – la vraie raison pour laquelle Jean est revenu au Québec – est beaucoup moins important aujourd'hui que jadis.

Selon l'ancien premier ministre du Québec, le séparatisme a mis la politique québécoise à l'écart. À son avis, les résultats de l'élection provinciale montrent que la population veut passer à autre chose. Ce sont les médias, souligne-t-il, qui continuent d'y accorder de l'attention.

Il insiste cependant sur le fait qu'on ne devrait jamais sous-estimer la résilience du mouvement. « Le mouvement séparatiste n'est pas mort; il sera toujours vivant », met-il en garde.

En plus de se faire le défenseur du fédéralisme au Canada français, Jean dit voir son héritage comme celui d'un homme ayant le plus grand respect du territoire.

Ministre fédéral de l'Environnement, Jean a dirigé la délégation canadienne au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Comme premier ministre du

Le 5 septembre 2012, Jean Charest annonce sa démission comme chef du Parti libéral du Québec. Selon lui, à ce stade, il ne lui restait plus rien à accomplir.



Jean et son épouse Michèle Dionne.

Québec, il a imposé la première redevance sur le carbone en Amérique du Nord.

Il a également créé le Plan Nord, un vaste projet destiné à assurer le développement durable dans le Nord du Québec et à promouvoir le développement énergétique, minier, des infrastructures et du tourisme ainsi que la préservation des ressources. Québécois, Inuits et Cris y sont partie prenante.

Il poursuit aujourd'hui sa mission, en présentant le plan sur la scène internationale et en le faisant connaître aux personnes d'influence.

Le Plan Nord vise une superficie de 1,2 million de pieds carrés de territoire au nord du 49^e parallèle. Sous le nouveau gouvernement libéral du Québec, l'initiative exige de la province un investissement d'environ 1,3 milliard de dollars dans les projets d'infrastructure, notamment, afin d'attirer des investissements de 22 milliards de dollars dans le secteur privé au cours des cinq prochaines années. La région comporte d'importants gisements encore inexploités de cuivre, de fer, de minerai, de nickel, de zinc, d'or, d'uranium, de cobalt, de diamant et d'autres minéraux.

Le retrait de la vie politique

En 2012, après trois mandats consécutifs au pouvoir – ce qui est sans précédent –, le premier ministre canadien ayant été en poste le plus longtemps a

perdu une élection aux mains du Parti Québécois.

Sa défaite a eu lieu après d'importantes grèves étudiantes à Montréal concernant la hausse des droits de scolarité et durant la Commission Charbonneau, une commission d'enquête nationale sur des allégations de corruption dans le secteur de la construction au Québec.

Le 5 septembre 2012, Jean Charest annonce sa démission comme chef du Parti libéral du Québec. À ce stade, il ne lui restait plus rien à accomplir.

Sous les conseils d'amis, Jean attend six mois avant d'accepter des offres du secteur privé. Cette pause lui donne, à lui et à son épouse, Michèle Dionne, l'occasion de voyager en Asie du Sud-Est.

Il est maintenant associé aux bureaux de Montréal du cabinet d'avocat McCarthy Tétrault, un poste qui lui permet de parcourir le monde comme conseiller stratégique et d'aider ses clients à mener leurs projets.

Son premier gros dossier : négocier une entente pour une entreprise minière canadienne établie au Sénégal.

Le fait de parler français donne aux Canadiens une longueur d'avance lorsqu'il s'agit de faire des affaires dans les anciennes colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest.

Jean siège également au conseil d'administration de la boîte de com-

munications Publicis Groupe et est conseiller auprès de Cavalia.

S'il était heureux de dire adieu à la partisanerie et aux fêtes du monde politique (même s'il admet toujours être conservateur sur le plan fiscal), il s'ennuie des gens qui lui ont fait vivre les 28 années les plus intenses de sa vie.

« Le grand secret, en politique, tient aux relations qu'on crée avec les gens qui nous entourent. Il y a peu d'endroits où l'on retrouve une telle intensité. Nous allons en guerre ensemble, nous nous battons ensemble, nous gagnons et perdons ensemble. Nous pansons nos blessures. »

Ce qui manque le plus à cet homme de 57 ans de ses années au pouvoir, c'est le pays uni qu'il s'est employé à sauver. Alors qu'il était premier ministre du Québec, Jean se rendait rarement dans le reste du Canada.

Les journalistes du Québec qui se sont acharnés contre lui au début de sa carrière se seraient fait un plaisir de le montrer heureux à l'extérieur de la société distincte du Québec, explique-t-il. Selon Jean, le fait qu'il voyage aurait soulevé des soupçons qu'il aurait pu aller ailleurs.

Il a maintenant l'occasion de sillonner à sa guise le pays qu'il a contribué à sauver. Aujourd'hui, s'il existait des contrôles frontaliers entre les régions du Canada, le passeport de Jean serait étampé des dix provinces et des trois territoires.

Un député décoré de la Croix de Victoria

Par harrison Lowman

Un seul homme a pu se targuer d'avoir combattu simultanément à la Chambre des communes et sur un vrai champ de bataille. Le lieutenant-colonel Cyrus Wesley Peck, VC, DSO & Bar, demeure en effet le seul député du Commonwealth britannique à avoir reçu la Croix de Victoria pendant son mandat. Il s'est mérité cet honneur pendant la Première Guerre mondiale, qui a éclaté il y a précisément 100 ans.

Du Nouveau-Brunswick à la Colombie-Britannique

Peck naît le 26 avril 1871, à Hopewell Hill, au Nouveau-Brunswick. À 16 ans, il déménage avec sa famille à New Westminster, en Colombie-Britannique, puis à Skeena. Pour gagner sa vie, Peck se fait prospecteur au Klondike, travaille à la construction d'une usine de mise en conserve du saumon, puis se lance dans le domaine de l'assurance et de l'immobilier.

Lorsque le Canada entre en guerre, Peck, qui a été milicien, s'enrôle dans le 30e Bataillon d'infanterie du Corps expéditionnaire canadien (CEC). Nommé major, il est déployé en Angleterre en février 1915, où sa compagnie rejoint le 16e Bataillon « Canadian Scottish » du CEC. En novembre 1916, on lui confie le commandement de l'unité.

Un chef sans peur

Sur le champ de bataille, Peck acquiert rapidement une réputation de bravoure face à la mort. Il reçoit l'Ordre du service distingué pour sa valeur à la crête de Vimy en avril 1917, distinction qu'on lui octroie à nouveau en août 1918.

Un de ses contemporains dit de Peck que, « aux côtés du cornemuseur, il montait toujours au front avec son bataillon, quand il n'ouvrait pas lui-même la marche. »

En 1917, les électeurs de Skeena élisent Peck député unioniste au Parlement – alors qu'il se bat toujours en Europe. Pendant l'élection, le candidat s'était déclaré « soldat indépendant du Canada pour le comté fédéral de Skeena ». Il n'occupera son siège à la Chambre des communes qu'en mars 1919.

Sa Croix de Victoria

Peck se mérite la plus haute distinction pour son commandement le 2 septembre 1918, à la ligne Drocourt-Quéant, près de Cagnicourt, en France.

Ce jour-là, son bataillon est immobilisé par le feu nourri des mitrailleuses alle-



Le lieutenant-colonel Cyrus Wesley Peck. Photo gracieuseté du Musée canadien de la guerre.



Les médailles du lieutenant-colonel Cyrus Wesley Peck, VC, DSO & Bar. Photo de Harrison Lowman.

mandes. Décidé à avancer malgré tout, le lieutenant-colonel Peck part en reconnaissance vers les positions ennemies, bravant la mitraille et le feu des tireurs d'élite. De retour auprès de ses hommes, il restructure le bataillon et le lance de front contre les Allemands, tout en protégeant ses flancs, sous une pluie de balles. À nouveau, il se faufile parmi les obus et dans la ligne de tir pour repérer les chars alliés et les diriger vers l'ennemi. Il réussit ainsi à ouvrir le chemin à un autre bataillon d'infanterie canadien, qui prendra la ligne fort du soutien de Peck et de ses hommes.

Sa citation se lit comme suit : « Par son courage magnifique et son sens admirable du commandement, il a permis à l'avancée de se poursuivre, sous le feu incessant des canons et des mitrailleuses. Il a grandement contribué au succès de la manœuvre de la brigade. » C'est ainsi que Peck se voit décerner une des 73 Croix de Victoria remises à des Canadiens lors de la Première Guerre mondiale.

La Croix de Victoria est la distinction militaire suprême dans l'Empire britannique et le Commonwealth. Elle est remise – souvent à titre posthume – pour des actes de bravoure extraordinaire « face à l'ennemi ». En 1993, une version canadienne de la Croix a été instituée.

Après la guerre

Peck n'est pas sorti indemne de la Grande Guerre. En plus de prendre une balle dans la cuisse, il a inhalé des gaz toxiques. Ce qui ne l'a pas empêché, lors de la Deuxième Guerre mondiale, d'essayer de reprendre du service – les recruteurs l'en ont dissuadé.

En 1921, Cyrus Wesley Peck ne réus-

sit pas à se faire élire au Parlement sous la bannière des conservateurs, mais en 1924, il remporte un siège à l'Assemblée législative de Colombie Britannique, siège qu'il conserve au scrutin de 1928. Aujourd'hui, on peut lire une plaque en son honneur à la Chambre des communes, à Ottawa.

Cyrus Wesley Peck s'éteint le 27 septembre 1956, à Sydney, en Colombie-Britannique. Le Canadian Scottish existe encore aujourd'hui : c'est même l'un des principaux régiments de réserve des Forces canadiennes.

L'ancien député Tony Abbott a pu s'entretenir avec le fils de Cyrus Wesley Peck, Edward Peck. Ce dernier, qui a maintenant plus de 90 ans, a témoigné que son père avait conservé le respect de ses troupes jusqu'à la fin. Selon Edward Peck, cité par M. Abbott, « Cy Peck était un oiseau rare, un homme qui n'a absolument peur de rien ».

« Quelqu'un incarne-t-il mieux les idéaux du service au pays que le lieutenant colonel Peck? », demande Eric Fernberg, spécialiste des collections, Armes et Technologie, du Musée canadien de la guerre.

En effet, difficile de trouver un meilleur candidat que cet homme qui s'est dévoué à son pays sur le front militaire autant que politique.

Les ex-parlementaires ont pu entendre l'histoire de Cyrus Wesley Peck et admirer ses médailles dans le cadre de l'AGA de cette année. La présentation a été organisée par l'honorable Tony Abbott, Eric Fernberg, spécialiste des collections, Armes et Technologie, du Musée canadien de la guerre, Jack Silverstone, directeur exécutif de l'ACEP, et Doug Rowland, ancien président de l'Association.

Réception de Vancouver

Photos de Susan Simms



La réception de Vancouver a eu lieu le 17 septembre 2014, après la réunion régionale du Yukon, au Vancouver Lawn Tennis & Badminton Club. Merci aux organisateurs, l'honorable Mary Collins, Bill Clarke et Ian Waddell.



L'honorable Mary Collins, l'honorable Stockwell Day et Marlene Catterall.



Val Day, Dawn Black et Lynn Hunter.



L'honorable Andy Mitchell et Sophia Leung.



Ian Waddell, Lynn Hunter, l'honorable Roger Simmons et Dawn Black.



Michael Kruger, Ian Waddell, Blaine Culling et Jack Silverstone.



L'honorable Andy Mitchell, l'honorable Mary Collins, l'honorable Roger Simmons et l'honorable David Collett.



Dorothy Dobbie.

Les médias sociaux sont prêts à changer l'univers politique

Mais les politiciens sont-ils prêts à les utiliser?

Les médias sociaux et numériques ont été sous-utilisés à la dernière élection, mais le changement est inévitable. Les gagnants de demain seront ceux qui apprendront à utiliser efficacement ces moyens de communication.

Ce printemps, les Canadiens ont été étonnés d'apprendre que Patrick Brown, un député d'arrière-ban peu connu, avait gagné la course à la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, alors que Christine Elliott, la veuve de Jim Flaherty, avait été donnée largement gagnante.

Mais cette surprise n'en a pas été une pour Léo Duguay, ancien président de l'ACEPAGE. Assis en compagnie de Patrick, au salon Feuille d'érable d'Air Canada, à Ottawa, Léo m'avait en effet présenté le député contre « le prochain chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario ». Selon Léo, Patrick gagnerait par la force du nombre.

En effet, ce dernier avait vendu plus de 40 000 cartes du Parti PAGE-C., le plus souvent grâce aux médias sociaux. Je ne connais pas les détails de la campagne de Patrick, mais j'ai entendu parler des raisons de son succès : tout d'abord, il s'est tourné vers de nombreuses communautés ethniques, auprès de qui il a établi des contacts, recueilli des données et élargi son réseau social. Ce qui signifie, concrètement, qu'il a assisté à tous les événements possibles, a tissé des liens durables avec les gens, et a allongé ses listes de contacts.

Ensuite, et c'est crucial, il s'est servi d'outils Internet comme Facebook, Twitter et LinkedIn pour maintenir les relations qu'il avait établies. Et cet engagement a pris un visage très personnel. Un ancien sénateur, qui avait pré-

vu de voter pour son amie Christine, a finalement été persuadé de changer d'idée : « Patrick m'a contacté au moins cinq fois », a-t-il dit.

Quand on considère ce succès remarquable de Patrick Brown, on peut se demander pourquoi les partis ont si peu utilisé les nouveaux médias lors de l'élection. Oui, on a vu des messages sur Twitter et Facebook par-ci par-là (le plus souvent écrits par des partisans qui avaient établi une liste d'arguments à sortir pour discréditer les adversaires de leur candidat), mais je peux dire que, personnellement, aucun parti n'a su utiliser Internet pour m'intéresser à sa campagne – et ce n'est pas par manque d'attention de ma part.

Il y a bien eu quelques exceptions. Par exemple, Allie Szarkiewicz, candidate conservatrice dans la circonscription de Winnipeg-Centre, où son parti n'est pas des plus populaires, a fait appel à des experts pour faire connaître son nom. Elle a utilisé des publicités sur Google pour que les recherches d'information politique ou électorale dans sa région débouchent sur son nom et un lien vers son site Web. Après quatre jours à peine, elle avait déjà enregistré 1 000 visites sur son site. Voilà donc une façon de susciter de l'intérêt même quand on manque d'argent ou de bénévoles.

Choisir ses cibles

Grâce à Internet, on peut connaître l'âge, les habitudes, les préférences, les

paramètres géographiques et les autres données démographiques de sa collectivité, question de mieux cibler ses auditoires. On peut aussi réunir une communauté autour d'intérêts communs – et le tout, gratuitement ou à un prix raisonnable.

On peut ensuite concentrer ses communications sur cet auditoire, adapter le message et créer des liens très personnels avec les destinataires.

Et pas besoin d'être un crack de l'informatique pour utiliser ces méthodes. Les instructions sont faciles à trouver sur Internet; il suffit de les suivre étape par étape. Et l'argent ainsi économisé peut servir à embaucher des analystes ou des communicants talentueux, qui sauront comment peaufiner les messages. Cela dit, mieux vaut encore engager un expert pour exploiter optimalement le potentiel d'Internet.

Les politiciens ont leurs habitudes, et ce n'est que lentement et avec réticence qu'ils acceptent de les changer. Mais il faut voir la réalité en face. On rencontre de moins en moins les électeurs sur le pas de la porte; ils sont souvent absents, ou refusent d'ouvrir. Aujourd'hui, c'est bien plus souvent sur Internet que les contacts personnels sont faits.

Les gagnants seront donc ceux qui s'adapteront rapidement à ces technologies et apprendront à les exploiter ingénieusement et efficacement.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de 1988 à 1993.

La Magna Carta exposée au Canada

Une histoire huit fois centenaire

Par Harrison Lowman

Nous sommes dans un marais. Les eaux glauques et immobiles sont couvertes de nénuphars et de roseaux. Difficile d'imaginer que c'est dans un pré non loin de ce marécage qu'est né « le plus grand document constitutionnel de l'Histoire » et le « fondement de la démocratie ». Pourtant, c'est bien à cet endroit, Runnymede, qu'a été scellée la Magna Carta, ou « Grande Charte ». C'était en juin 1215, il y a exactement 800 ans.

Dans le cadre de ce 800^e anniversaire, la Magna Carta voyage. L'exemplaire de la cathédrale de Durham, datant de l'an 1300, est arrivé de notre côté de l'Atlantique cette année pour être exposé à divers endroits de notre pays – un pays justement inspiré des principes de la Grande Charte.

Une ère de changement

Au début du 12^e siècle, la tyrannie du roi Jean d'Angleterre lui a aliéné presque tous ses sujets. Il a la réputation d'un monarque arbitraire, brutal et capricieux. Il aurait assassiné son neveu, violé les femmes et les filles de ses barons, et fait mourir de faim l'épouse et les enfants d'un de ses anciens compagnons. Ce n'est pas sans raison qu'aucun autre monarque anglais n'a pris le nom de « Jean » depuis.

En 1215, le roi n'a guère de soutiens. Le pape Innocent III l'a excommunié en 1209 pour avoir refusé d'accepter son candidat à l'archevêché de Cantorbéry. Ses barons lui reprochent lourdement ses bévues militaires (il a perdu une grande partie de l'empire franco-anglais reçu en héritage de Philippe II, roi de France). Et Jean,



Le roi Jean scelle la Magna Carta devant ses barons, à Runnymede. Photo : Alamy.

à la grande ire de ses sujets, viole régulièrement les chartes de couronnement conclues par ses prédécesseurs.

Soucieux de protéger leurs titres, leurs terres et leurs revenus, les barons se rebellent alors contre Jean et ses abus de pouvoir. Ils prennent Londres et ouvrent la négociation d'une charte, la Magna Carta, qui redéfinira la relation entre le monarque et ses sujets et jettera les bases de nombreux régimes de gouvernement et de droit autour du monde.

« Nous trouvons dans la Magna Carta non seulement l'origine du régime de common law implanté dans les pays de langue anglaise, mais aussi les prémices du système de gouvernement parlementaire », dit Carolyn Harris, historienne à l'Université de Toronto et auteure du livre *Magna Carta and its Gifts to Canada*.

Une durée de vie éphémère

La Magna Carta n'est pas conçue pour durer. En fait, ses auteurs n'auraient probablement jamais pu imaginer l'impact qu'elle aurait au cours des siècles. Le roi Jean ne voit en tout cas en elle qu'un expédient politique, un traité pour empêcher la guerre.

« Jean n'a pas plus tôt apposé son sceau au document qu'il cherche des moyens de rompre son serment », explique Mme Harris.

La Magna Carta, sous sa forme originale, ne dure que trois mois. Jean, impatient de regagner la faveur de l'Église, fait de son royaume un fief du pape. En échange, Rome déclare illégitime la Grande Charte, au motif qu'elle aurait été arrachée par la force. Les barons rebelles déclarent donc la guerre

au roi – c'est la Première Guerre des barons.

Les idées exprimées dans cette Charte des libertés auraient pu disparaître à ce moment, mais les excès de Jean allaient en décider autrement. En octobre 1216, le monarque, fiévreux, essaie de guérir en se gorgeant de pêches et de cidre : mal lui en prend, car il périt aussitôt de dysenterie. Selon Shakespeare, les moines auraient fait boire au roi du cidre empoisonné.

Le fils de Jean, Henri, n'a que neuf ans lorsqu'il monte sur le trône. C'est l'occasion pour les barons de bien planter la Magna Carta : ils exigent d'Henri III, à sa majorité, qu'il promulgue à nouveau le document pour rentrer dans leurs bonnes grâces.

Les clauses majeures

Les articles administratifs de la Magna Carta de 1215 (sur le placement des trappes à poissons dans la Tamise, la libération d'otages gallois et écossais, etc.) tombent rapidement dans l'oubli, mais certaines de ses clauses – particulièrement les 39^e et 40^e – passent à la postérité.

« C'est la partie centrale du document, qui protège contre les peines

Articles 39-40:



L'exposition canadienne permet d'admirer un exemplaire de 1300 de la Magna Carta, prêté par la cathédrale Durham. Photo gracieuseté de la CBC.

« Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ou dépossédé de ses biens, déclaré hors la loi, exilé ou exécuté, de quelques manières que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays. À personne Nous ne vendrons, refuserons ou retarderons, les droits à la justice. »

arbitraires, donne le droit d'être jugé par ses pairs et garantit que la justice ne sera ni différée ni refusée, qui a marqué l'Histoire », signale Mme Harris.

Ces clauses ont d'ailleurs été améliorées progressivement au cours des siècles. Ainsi, le document original ne portait que sur les « hommes libres » (l'aristocratie), et non sur la multitude des serfs. Mais dans le sillage de la peste noire, qui tue entre 30 et 50 % de la population de l'Angleterre au 14^e siècle et entraîne l'effondrement du régime féodal, les droits énoncés dans la Charte sont élargis à tous.

« C'est pourquoi, quand on regarde l'histoire de la Magna Carta de 1215 à aujourd'hui, il ne faut pas se limiter au texte d'origine, mais prendre en compte tous les documents qui s'en inspirent depuis huit siècles – c'est une tradition politique et juridique très riche », précise Mme Harris.

Selon l'historienne, les Six Statuts, la Pétition des droits, la Déclaration des droits de 1689, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies s'enracinent tous dans la Grande Charte.

Une obsession en Amérique

Un autre document s'inspire fortement de la Magna Carta, bien que ses auteurs se soient rebellés contre la Couronne : il s'agit de la Constitution des États-Unis.

En août de l'année dernière, le juge en chef de la Cour suprême des États-Unis, John Roberts, a pu écrire que « les États-Unis n'ont pas encore le

tiers de l'âge de la Magna Carta, mais nous en avons pris les concepts essentiels et leur avons donné une signification concrète dans notre cadre constitutionnel ».

L'obsession des États-Unis pour la Magna Carta saute aux yeux. Leur Déclaration des droits en reprend des passages. Et la scène de Runnymede a été sculptée dans les massives portes de bronze de leur Cour suprême, aux frais de l'American Bar Association.

Selon Mme Harris, « la Magna Carta inspire une révérence quasi religieuse aux États-Unis ».

L'historienne estime que cet intérêt remonte aux 13 colonies et à la période précédant la Révolution américaine. C'est sir Edward Coke, juriste et homme politique, qui réactualise la Charte en faisant valoir que si l'homme échappe à l'arbitraire du pouvoir, il doit aussi échapper à celui de la taxation.

Les colons ne tarderont pas à invoquer la Magna Carta contre les députés anglais, tout comme ceux-ci l'avaient fait au 17^e siècle contre leur roi. Mais alors que les Britanniques voient dans la Charte le fondement de la suprématie du Parlement, les Américains y trouvent des principes qui supplantent Couronne et Parlement.

Au Canada

Dans l'ensemble, les Canadiens reconnaissent à la Magna Carta une valeur plutôt symbolique que littérale : ils voient en elle le catalyseur d'un processus de réforme constitutionnelle, politique et juridique.

Selon Mme Harris, notre inter-

prétation de la Grande Charte a influé sur notre décision d'opter pour la monarchie constitutionnelle, ainsi que sur notre régime de common law et notre Constitution, où sont justement enchâssés, aujourd'hui, nos droits et libertés.

« Je dirais aussi qu'il existe plusieurs parallèles entre la Magna Carta et la Charte canadienne des droits et libertés, par exemple la liberté de circulation, le droit de quitter le pays ou d'y revenir, le droit d'obtenir justice sans retard et selon les règles, et la protection contre l'exercice arbitraire du pouvoir. »

Tout comme l'être humain descend d'organismes sortis de l'eau, notre réalité d'aujourd'hui se fonde sur un document sorti, si on peut dire, d'un marais. De toutes les bonnes affaires conclues par l'humanité, y en a-t-il une meilleure que la Magna Carta?

L'exposition MAGNA CARTA : Loi, liberté et héritage offre l'occasion d'admirer des exemplaires de 1300 de la Magna Carta et de la Charte de la forêt, scellés par Edward 1er et prêtés par la cathédrale de Durham. Parainée par Magna Carta Canada, l'exposition s'est arrêtée au Musée canadien des droits de la personne, à Winnipeg, du 15 août au 18 septembre, et elle sera au Fort York, à Toronto, du 4 octobre au 7 novembre, puis au Centre des visiteurs de l'Assemblée législative de l'Alberta, à Edmonton, du 23 novembre au 29 décembre. L'historienne Carolyn Harris, auteure du livre Magna Carta and its Gifts to Canada, accompagne l'exposition. Voir www.magnacartacanada.ca pour plus de détails.

Un ancien député fédéral assume la direction du Parti Wildrose de l'Alberta

Par Hayley Chazan

« **C**e qu'on fait pour soi meurt avec nous, mais ce qu'on fait pour les autres vit à jamais. »

Michael Jean gardait cette note manuscrite sur sa table de chevet. Il allait bientôt mourir, âgé de 24 ans.

Comme son père Brian Jean, chef du Parti Wildrose de l'Alberta et ancien député conservateur de Fort McMurray-Athabasca, Michael croyait dans l'importance du service et de l'entraide. Il est décédé en mars 2015, après un combat de huit mois contre une maladie que les médecins ne réussissaient pas à diagnostiquer. C'est cette situation qui a confirmé son père dans sa décision de se lancer en politique provinciale.

Brian Jean, avocat et homme d'affaires, avait d'abord brigué les suffrages en 2006, soucieux de faire changer les choses au palier fédéral.

« Je trouvais que les politiciens d'Ottawa étaient déconnectés des Albertains. Je croyais qu'on pourrait faire mieux, et que je pourrais aider », dit-il.

Brian Jean a appris très tôt, de ses parents, l'importance du travail. Âgé d'à peine six ans, il travaillait avec les concierges et les camelots du McMurray Courier, un journal de Fort McMurray qui employait ses parents. À 10 ans, il savait manier la presse à imprimer et tenir une comptabilité de base. Fort de cet esprit d'entreprise inculqué dès la jeunesse, Jean a eu du succès en affaires et, à l'âge de 40 ans, il a pu prendre sa retraite pour se consacrer au service public.

Élu député fédéral sous Stephen Harper, Jean a notamment été secrétaire parlementaire du ministre des Transports. Mais en 2014, il a démissionné, afin de retrouver l'Alberta et de se consacrer davantage à sa famille.

Bien qu'il était depuis longtemps supporté du Parti progressiste-con-



Derek Fildebrandt (à gauche) et Brian Jean. Photo gracieuseté du Parti Wildrose de l'Alberta.

servateur de la province, Jean reprochait maintenant à celui-ci son développement accéléré des sables bitumineux. Il avait envisagé de se présenter sous la bannière du Wildrose en 2014, mais s'était finalement rallié à Jim Prentice, candidat à la direction du Parti PAGE-C. et futur premier ministre de l'Alberta. Il croyait que Prentice serait un meilleur leader pour la province que Danielle Smith, chef du Wildrose.

Le choix du Wildrose

Mais lorsque Danielle Smith et huit autres députés du Wildrose ont décidé de passer au Parti PAGE-C. en décembre dernier, laissant leur ancien parti en déroute et orphelin de chef, Brian Jean s'est senti appelé à entrer en lice.

Il n'a pas pris cette décision à la légère, d'autant plus que son fils était fréquemment hospitalisé pendant cette période. Mais Jean a rapidement admis que c'était justement cette expérience directe du système de santé albertain qui l'avait décidé, en partie, à se lancer en politique provinciale.

« Il s'est porté candidat à la direction du Wildrose pendant les jours les plus sombres du parti, quand toute la classe politique et tous les médias étaient prêts à nous enterrer », rappelle Derek Fildebrandt, député du Wildrose dans Strathmore-Brooks et porte-parole du

parti en matière de finances. Mais Brian a l'Alberta à cœur et ne pensait pas que le chemin de la facilité, c'est-à-dire se joindre au Parti PAGE-C., était une bonne idée pour les conservateurs.

Quand Michael est décédé à une semaine de la fin de la course à la direction, Fildebrandt a remplacé Jean aux événements où ce dernier était censé prendre la parole. L'élan de sa campagne a ainsi pu être maintenu.

Fildebrandt confie que, lorsqu'il a remplacé Jean dans ces circonstances, les sourires et l'enthousiasme qui caractérisent habituellement les campagnes étaient impossibles. Pour lui et tous les membres du Wildrose, c'est sous un nuage que s'est déroulée cette période entre la course à la direction de décembre et l'élection générale de mai.

Mais le député ajoute que Jean a dû faire preuve d'un courage extraordinaire pour demeurer dans la course à la direction.

« S'il avait décidé de se retirer à ce moment, personne ne le lui aurait reproché. Mais il comprenait que l'Alberta et le parti avaient besoin de lui », dit Fildebrandt.

Car, pendant cette triste période du décès de Michael, et sans possibilité de repos à l'horizon, on savait bien que Prentice ne respecterait pas la date prévue de l'élection et déclencherait un scrutin dans les jours suivant la nomination du nouveau chef.

Pour Fildebrandt, Brian Jean était le chef qu'il fallait pour assurer la survie du parti et son succès électoral.

Et rien ne révèle mieux sa force que sa décision de poursuivre le combat.

« Il n'y a qu'un seul sujet dont il aime parler plus que la politique, et c'est sa famille, dit Fildebrandt. Au risque de dire ce qui est souvent un cliché sentimental, je crois que c'est pour sa famille que Brian est en politique. »

Une tradition qui se poursuit après 50 ans

Par Scott Hitchcox

Le Petit déjeuner-prière national a eu lieu à Ottawa pour une 50^e année consécutive (exception faite d'une annulation forcée par l'élection fédérale de 1968). Aucun événement annuel n'est tenu depuis aussi longtemps sur la Colline du Parlement.

Le Petit déjeuner-prière national de cette année, le 21 avril 2015, avait pour thème « Célébrons 50 ans de contribution à un monde meilleur ». Sous la présidence du député Bob Zimmer, il a réuni près de 1 200 participants, dont le gouverneur général du Canada, David Johnston, le Président de la Chambre des communes, l'honorable Andrew Scheer, le Président du Sénat, feu l'honorable Pierre Claude Nolin, et de nombreux députés, responsables gouvernementaux et représentants d'églises chrétiennes.

Le conférencier principal au Dîner du leadership a été le Dr Kent Brantly, conseiller aux missions médicales de Samaritan's Purse, un organisme humanitaire chrétien.

En mission au Libéria en 2014, le Dr Brantly est devenu le premier Américain à contracter l'Ébola, puis à subir un traitement et à en guérir. Son message aux participants : « Aimez votre prochain comme vous-même. » Le lendemain matin, Ravi Zacharias a discoursé sur le thème « être humain dans le contexte de la foi ». Le Petit déjeuner-prière national annuel est justement l'occasion pour les parlementaires et des Canadiens de divers horizons de se réunir dans une atmosphère de spiritualité.

Des petits déjeuners hebdomadaires

C'est l'événement annuel qui attire le plus l'attention, mais le Petit déjeuner-prière national comporte également un autre volet égal en importance et en ancienneté : une rencontre hebdomadaire, occasion pour un groupe de parlementaires de partager le repas du matin. Ces rencontres hebdomadaires, selon Jack Murta, membre de l'ACEP et ancien directeur exécutif de



Le gouverneur général, David Johnston. Photo gracieuseté du Petit déjeuner-prière national.

l'organisation, « permettent aux députés d'apprendre à mieux se connaître et à mieux se comprendre ».

Elles se déroulent dans un cadre strictement apolitique et non partisan. Les députés « laissent leur appartenance politique à la porte, et peuvent être eux-mêmes pendant une heure, sans prétention ni intrusion de l'extérieur. C'est un moment d'honnêteté et d'authenticité », dit Murta. Selon lui, le but est de tisser des liens personnels entre les politiciens, ce qui ne peut qu'améliorer la législation.

Depuis 2004, Jack Murta joue un rôle essentiel dans l'organisation et la tenue du Petit déjeuner annuel et de son volet hebdomadaire. C'est ainsi que, chaque mercredi matin, de 7 h à 8 h, dans l'un des restaurants de l'édifice du Centre, Murta « modère » un petit déjeuner entre députés. Il s'assure que les échanges soient personnels sans être politiques, ce qui est difficile quand le Parlement est saisi d'enjeux particulièrement controversés. Chaque semaine, l'un des députés est invité à parler pendant 10 ou 15 minutes, et une conversation libre s'ensuit entre les participants – qui ne tardent pas à devenir amis. Mais dès 9

h 30, ils doivent reprendre leur rôle de politicien.

Avant de présider ainsi ces repas, Jack Murta y a assisté comme simple convive. Sa première participation remonte à 1975, soit à une époque où, après cinq ans d'une carrière politique qui s'avérerait très longue, il sentait qu'il faisait du surplace. Il s'est donc présenté au petit déjeuner hebdomadaire avec un ami, et il est rapidement devenu un habitué. En 2004, 16 ans après son départ du monde politique, Murta a à nouveau « senti le besoin de faire quelque chose qui serait porteur de sens. Et je me suis dit que le Petit déjeuner-prière serait une bonne façon d'être utile aux autres, de servir la collectivité ».

Les bras ouverts

Le Petit déjeuner-prière national s'enracine dans le christianisme, mais les croyants de toutes les religions y sont invités. On peut lire sur le site Web de l'événement qu'il « est axé sur le Christ sans toutefois être réservé aux chrétiens. Il ne vise pas à convertir des gens au christianisme ».

Son but est plutôt d'engager un dialogue entre adversaires politiques et différents groupes religieux, « avec respect et dans un esprit de charité », explique Murta.

Pour ce dernier, le message principal de toutes les activités tenues dans le cadre du Petit déjeuner prière – peu importe la religion – se résume à une question.

Cette question est : « Comment faire, dans notre vie, pour vivre la Règle d'or? Comment faire, comme politiciens, comme êtres humains, pour faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fassent? »

La réponse n'est pas facile à trouver dans notre monde agité, mais la longévité du Petit déjeuner annuel et de sa version hebdomadaire prouve que l'événement répond à un besoin. Et en effet, son message de respect mutuel et de camaraderie continue d'attirer les personnes de foi chrétienne et les autres croyants.

Garder le contact

Par Hayley Chazan, Scott Hitchcox et Harrison Lowman

Les entrevues ci-dessous ont été abrégées.

L'hon. Anne McLellan

(Députée libérale, 1993-2006)

Q. Quelles sont vos responsabilités dans vos nouvelles fonctions de chancelière de la Dalhousie University?

Dans les universités canadiennes, les chanceliers ont avant tout un rôle protocolaire. Évidemment, ma fonction essentielle est de conférer les diplômes aux étudiants qui ont rempli les exigences de leur programme. Je serre donc la main à chaque nouveau diplômé qui se présente à la collation des grades, je le regarde dans les yeux et je lui souhaite beaucoup de succès. C'est un moment de réjouissance et un jalon important. Certains diplômés continueront leurs études, tandis que d'autres iront sur le marché du travail. C'est donc à la fois la fin et le début d'un chapitre.

Q. Quelle importance ont les études supérieures pour vous?

L'éducation a joué un rôle crucial dans ma vie. Je suis née sur une ferme en Nouvelle-Écosse. Quand j'ai commencé mes études de premier cycle à Dalhousie, à la fin des années 1960, le Canada et le monde entier traversaient une grande période de changement social. Le rôle des femmes, et les attentes envers leurs capacités, ont connu un grand chamboulement à cette époque.

Je crois que, à l'échelle internationale, lorsqu'on vise le développement économique des économies émergentes, c'est sur l'éducation qu'on met l'accent. L'éducation que j'ai reçue à Dalhousie a été l'un des fondements sur lesquels j'ai bâti ma vie. Pour la plupart des gens, la scolarité joue ce rôle.

Q. Quelles initiatives espérez-vous mettre de l'avant à Dalhousie?

L'Université célébrera son 200^e anniversaire en 2018. Le président et moi avons commencé à discuter de ma contribution aux préparatifs de cet événement. Certainement, nous savons que nous devons attirer davantage d'étudiants néo-

écossais autochtones ou d'origine noire. Alors, quel que soit mon rôle, il sera axé sur les étudiants.

Q. Comment votre expérience de la politique vous guide-t-elle dans vos nouvelles fonctions?

En politique, les personnes devraient passer avant tout. Et les politiciens qui ont du succès et réussissent à changer les choses sont ceux qui écoutent leurs électeurs, qui comprennent leurs aspirations et leurs difficultés. Et je pense que ces attributs sont importants aussi lorsqu'on est chancelier. La politique nous apprend à privilégier l'écoute active, à être compréhensif et ouvert aux possibilités et

aux difficultés que vivent les autres.

Q. Quels sont vos espoirs comme chancelière?

J'espère communiquer ma confiance dans le pouvoir de l'éducation à d'autres personnes qui rêvent d'aller à l'université. J'espère les encourager à réaliser ce rêve.

Q. Que faites-vous dans votre temps libre?

Je n'ai pas beaucoup de temps libre! Mais j'aime voyager avec mes amis et passer du temps avec mes petits-enfants. J'ai aussi un épagneul clumber de 11 ans, Emma. J'ai un entraîneur que je vois régulièrement, et je fais partie d'un groupe de marche/course. J'aime rester active, mais j'aime aussi lire sur mon patio par un bel après-midi d'été.

Q. Quel conseil donneriez-vous aux jeunes qui viennent d'obtenir leur diplôme?

La règle qui gouverne ma vie est « on récolte ce que l'on sème ». Je crois que si nous gardions cette règle à l'esprit, notre vie serait plus facile et plus enrichissante. L'important, c'est de bien traiter les gens à tous les moments de sa vie. Parce que les gens dont la vie nous sépare peuvent toujours revenir sur notre chemin, sans crier gare. Il faut donc se traiter avec respect.



L'hon. Anne McLellan, photo gracieuseté de Danny Abriel.

Madeleine Dalphond-Guiral
(Députée du Bloc Québécois, 1993-2004)

Q. À quoi vous consacrez-vous depuis la fin de votre carrière politique?

L'un de mes grands objectifs a été de devenir une grand-mère plus présente dans la vie de ses petits-enfants pour mieux les connaître. Dès mon retour à la vie citoyenne, je me suis impliquée au sein de la Société littéraire de Laval, organisme culturel fondé en 1985. J'en suis la vice présidente depuis près de 10 années au cours desquelles j'ai eu le privilège d'animer de nombreux cafés littéraires et d'ainsi rencontrer une cinquantaine d'auteurs québécois, français ou haïtiens.

J'ai également siégé au conseil d'administration de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité dont l'action s'est concrétisée par l'adoption de l'Assemblée nationale du Québec de la Loi concernant les soins de fin de vie et tout récemment par le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Kay Carter et Gloria Taylor.



Madeleine Dalphond-Guiral.

Je partage mes temps libres entre le théâtre, le cinéma, les concerts et la bonne bouffe.

Q. Avez-vous encore des liens avec Laval-Centre, la circonscription que vous avez représentée comme députée?

Oui, bien sûr! Cette circonscription n'existe plus en tant que telle, puisqu'elle a été divisée entre les circonscriptions de Laval et de Marc-Aurèle-Fortin en 2004. Mais je suis très engagée dans ma communauté, je reste en lien avec plus d'un électeur, et j'essaie d'être utile dans la mesure de mes capacités.

Q. Quelle est votre réalisation comme députée dont vous êtes la plus fière?

J'ai été très honorée de présenter et de voir adopter la motion M-380 sur la reconnaissance du génocide arménien. Cette cause me tenait particulièrement à cœur et l'adoption de cette motion en

À 91 ans, Sig Enns n'a rien perdu de sa vigueur. Il se remémore son élection en 1962, les années Diefenbaker, Pearson et Trudeau, et la création du Régime de pensions du Canada...

avril 2004 m'a particulièrement émue. Par ce geste, le Parlement du Canada reconnaissait officiellement la responsabilité de l'État turc lors des événements de 1915 et l'atteinte irréparable et injustifiable aux droits de la personne à l'encontre du peuple arménien.

Q. Quels sont selon vous les rôles les plus importants de l'Association canadienne des ex parlementaires?

LACEP a une responsabilité importante au chapitre de la vitalité de la démocratie. Je crois cependant que son action devrait être dynamisée en suscitant et en rendant public le débat citoyen au sein de ses membres en ce qui concerne les grands enjeux de société tels les soins de fin de vie, le contrôle des armes à feu, l'implication canadienne dans les conflits internationaux ou encore l'émergence du radicalisme religieux.

Sig Enns

(Député progressiste-conservateur, 1962-1968. Maintenant âgé de 91 ans)

Q. Qu'est-ce qui vous a amené à vous lancer en politique?

Quand j'étais dans la trentaine, je suis devenu directeur exécutif de la Société d'aide à l'enfance du Centre du Manitoba, une grande région qui deviendrait ma circonscription. Les parents de famille d'accueil venaient rencontrer les enfants qui avaient besoin d'aide. Je crois que j'avais bonne réputation; je n'étais pas un vendeur de « bazous ». Je suis entré dans le Club Rotary. Puis j'ai été élu conseiller scolaire à Portage la Prairie, au Manitoba.

J'ai donc quitté Winnipeg pour ce nouvel emploi à Portage. J'ai cherché une nouvelle maison pour ma famille; je ne connaissais personne dans cette ville. Mais le hasard a voulu que je loue une maison à côté de celle du Dr Fairfield, qui était député [George Fairfield a été député progressiste-conservateur de 1957 à 1962]. Et le président de l'association conservatrice vivait de l'autre côté de la rue. Comme ses enfants et les miens avaient à peu près le même âge, nous sommes devenus de bons amis. C'est alors que le député Fairfield a décidé qu'il ne se représenterait pas. On m'a donc dit : « Pourquoi tu ne te présentes pas, Sig? » C'est comme ça que c'est arrivé; je n'avais aucunement l'ambition de devenir politicien. En fait, je ne crois pas du tout que je suis un politicien.

Q. Comment êtes-vous devenu député?

J'ai été élu la première fois en juin 1962, mais M. Diefenbaker n'a remporté qu'une minorité. À la Société de l'aide à l'enfance, on disait toujours aux parents qu'ils devaient maintenant considérer les enfants qu'ils accueilleraient comme de nouveaux membres de leur famille. Je me suis donc dit, si je dois passer quatre ans à Ottawa, il faut que je m'y installe avec toute ma famille.

Sauf qu'en février, le gouvernement Diefenbaker a été renversé lors de l'affaire des armes nucléaires. Alors moi qui pensais que je serais député quatre ans, je me retrouvais au chômage après huit mois!

Mais on m'a persuadé de me présenter à nouveau en 1963, et Pearson a obtenu une minorité. Tous les commentateurs ont dit, « un autre gouvernement qui ne durera pas ». Et comme de fait, Pearson a essayé d'obtenir une majorité en 1965, et moi j'ai été élu une troisième fois. L'année du centenaire, en 1967, j'ai présidé le Petit déjeuner-prière parlementaire, ici à Ottawa.

Mais c'est à ce moment que Trudeau a remplacé Pearson, que Stanfield a remplacé Diefenbaker. Trudeau déclenche une élection en 1968; c'était ma quatrième élection fédérale en sept ans. Et j'ai perdu par 400 voix, soit environ une voix par bureau de scrutin.

Q. À quels dossiers avez-vous travaillé pendant votre mandat de député?

Par exemple, il y a eu la loi sur le divorce. Jusque-là, l'infidélité était le seul motif qu'on pouvait invoquer pour obtenir un divorce. Aujourd'hui, on peut invoquer l'échec du mariage, la maladie mentale, etc. C'est un projet de loi qui a été beaucoup discuté et qui a soulevé une certaine opposition. J'ai pu contribuer à cette discussion.

C'est aussi l'époque de la création du Régime de pensions du Canada; j'y étais pleinement favorable.

M. Trudeau était encore ministre de la

Justice à cette époque; nous avons eu des échanges à la Chambre.

Et même si les gouvernements où j'ai servi étaient minoritaires, ils ont réalisé de grandes choses, comme l'adoption du nouveau drapeau, la création de l'Ordre du Canada, et la signature par Pearson et Kennedy du Traité du fleuve Columbia entre les États Unis et la Colombie Britannique.

Q. Qu'avez-vous fait après votre passage en politique?

J'ai occupé un poste de cadre au ministère provincial de la santé et des services sociaux. Quand j'ai pris ma retraite en 1991, j'étais administrateur général de l'hôpital Concordia de Winnipeg. Pour moi, c'était une bonne façon de mettre fin à ma carrière; je travaillais avec des gens qui avaient beaucoup étudié, et étaient très qualifiés.

Mais entre-temps, j'ai aussi été membre de l'Institut Vanier de la famille ainsi que du Conseil national du bien-être social. J'ai même été nommé – Dieu sait pourquoi – à un mandat de trois ans comme représentant du public au Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada. Je me suis donc retrouvé, simple travailleur social, à discuter avec les doyens des facultés de médecine!

J'ai aussi été président de la Commission des droits de la personne du Manitoba. À ce titre, j'ai assisté à une assemblée internationale des Nations Unies, à Genève.

Mais à cette époque, ma femme est tombée gravement malade, alors j'ai dû abandonner toutes ces fonctions. Elle est morte il y a quatre ans, après une quinzaine d'années en fauteuil roulant.

Q. Quels souvenirs votre passage au Parlement évoque-t-il pour vous?

Je garderai toujours un beau souvenir de ces années à la Chambre. Je suis né en Ukraine en 1924, au lendemain de la révolution russe. Beaucoup d'immigrants étaient censés rester sur la ferme les cinq premières années, pour ne pas prendre les emplois des Canadiens. C'est donc sur une ferme que nous avons commencé. Alors, quand je pense que ce petit garçon a pu un jour siéger à la Chambre des communes du Canada, j'en tire vraiment une grande satisfaction.



Sig Enns.

L'ancien premier ministre de la Colombie Britannique reçoit le Prix du courage civil Wallenberg-Sugihara

Par Hayley Chazan

Ujjal Dosanjh a toujours le courage de ses convictions. Et la défense des droits de la personne a toujours été de la première importance pour cet ancien premier ministre de la Colombie-Britannique et ministre fédéral. C'est pourquoi il a reçu cette année, pour sa bravoure face à l'extrémisme sikh, le Prix du courage civil Wallenberg-Sugihara.

Dosanjh est né en Inde et, enfant, y a connu la période de l'après-indépendance. Des membres de sa famille, partisans de l'indépendance, ont passé des années en prison en Angleterre. Inspiré par leur exemple, le jeune Dosanjh était un pacifiste qui avait appris à défendre la liberté et à lutter pour la démocratie.

Dosanjh a expliqué que, dans les années 1980, un mouvement voulait faire d'une des régions de l'Inde, le Pendjab, un petit État indépendant. Mais cet État, la Khalistan, n'existait que dans l'esprit des séparatistes.

Au milieu des années 1980, l'Armée indienne a lancé une attaque contre le Temple d'Or, au Pendjab, afin d'en déloger les extrémistes. Cette opération a soulevé la colère en Inde et à l'étranger, et des violences ont éclaté entre les deux camps – le tout au nom du Khalistan.

À cette époque, pendant la course à la direction du NPD provincial, Dosanjh a fréquemment condamné les individus qui commettaient des actes de violence et menaçaient la communauté de Vancouver. En raison de sa position comme Sikh modéré et pacifiste, Dosanjh a été sauvagement battu à coups de barre de métal à la sortie de son bureau d'avocat; 14 ans plus tard, il a trouvé un cocktail Molotov dans son bureau de circonscription.

« J'ai reçu des lettres ou des messages sur mon répondeur qui disaient que ma maison serait incendiée, ou que mes enfants seraient kidnappés », a dit Dosanjh.

« Ces menaces ont duré longtemps. Mes enfants ont grandi dans une atmosphère de peur. »



De gauche à droite : l'honorable Judith Guichon, lieutenant-gouverneure de la Colombie-Britannique; l'honorable Ujjal Dosanjh, lauréat; Henry Grayman, président de la WSCCS; Thomas Gradin, consul honoraire de la Suède. Photo gracieuseté de la Wallenberg-Sugihara Civil Courage Society.

Mais malgré ce danger constant, Dosanjh a continué de parler haut et fort contre la violence et l'extrémisme. Il croit que chaque personne a le droit de s'exprimer, sans qu'on essaie de la réduire au silence par la menace.

C'est en raison de cette bravoure contre l'extrémisme sikh que la Wallenberg-Sugihara Civil Courage Society (WSCCS) a décidé de décerner son premier prix du courage à Ujjal Dosanjh. Cette distinction est remise en l'honneur du diplomate suédois Raoul Wallenberg et du diplomate japonais Chiune Sugihara, deux hommes qui ont usé de leur influence pour sauver des milliers de Juifs pendant les persécutions nazies de la Deuxième Guerre mondiale.

« Nous avons remis le Prix du courage à Ujjal Dosanjh parce que, tout au long de sa vie, il a lutté pour la justice sociale et condamné la violence sectaire, souvent au risque de sa vie. Par son opposition à l'extrémisme et sa défense de la démocratie libérale, il a beaucoup fait pour

le Canada et est une source d'inspiration pour nous tous », a expliqué le président de la WSCCS, Henry Grayman.

Dosanjh, qui n'a jamais cherché d'éloges pour son courage, s'est dit honoré d'être choisi pour ce prix, surtout qu'il porte les noms de Wallenberg et Sugihara, deux hommes dont la valeur est renommée de par le monde.

Dans son discours de remerciement, Dosanjh a reconnu que le Canada n'est pas immunisé contre le terrorisme, comme en témoigne récemment l'assassinat de deux soldats canadiens aux mains de sympathisants de l'État islamique. Le lauréat a dit que, pour combattre l'extrémisme aujourd'hui, les Canadiens et surtout les habitants des pays musulmans doivent prendre position contre le terrorisme et ouvrir un dialogue, même s'ils risquent la persécution.

« Chaque personne doit être libre de s'exprimer et de vivre en paix, sans peur ni menace », a conclu l'ancien député.



L'hon. John Reid.

Où sont les gars?

Par L'hon. John Reid

L'automne dernier, la plus âgée de mes petites-filles est partie à l'université. C'était un grand moment pour elle, mais aussi pour son grand-père! Je me suis mis à penser à ce que doit être cette expérience pour elle, par comparaison à ce qu'elle a été pour moi, il y a si longtemps. Né dans une petite ville minière du Nord-Ouest de l'Ontario, j'ai fait mes études au Collège St. Paul's de l'Université du Manitoba. C'était tout un choc d'arriver dans un environnement où pratiquement personne ne me connaissait, alors que je venais d'une petite ville où on ne pouvait marcher dans la rue sans croiser des connaissances – ce qui avait aussi ses désavantages... Par contraste, ma petite-fille a quitté sa grande ville de Dartmouth, en Nouvelle Écosse, pour rejoindre la Mount Allison University, un établissement de taille relativement modeste situé à Sackville, au Nouveau-Brunswick.

Au début des années 1950, beaucoup d'étudiants dans les universités canadiennes étaient d'ex soldats qui, revenus du front, avaient reçu une bourse du gouvernement fédéral en reconnaissance de leur bravoure. Cette génération, endurcie sur le champ de bataille et forte de ses études supérieures, fournirait les leaders du Canada de l'après-guerre.

Ma génération est arrivée ensuite, et les universités, qui s'étaient agrandies pour accueillir les ex soldats, étaient bien heureuses de nous accueillir.

J'ai décroché deux diplômes de 1954 à 1961. Selon Statistique Canada, 72 737 Canadiens faisaient des études à temps plein de premier, de deuxième ou de troisième cycle en 1955, et environ 73,5 % d'entre eux étaient de sexe masculin.

L'étudiant qui voulait une vie sociale se demandait alors, « mais où sont les femmes? ». À cette époque, il n'y avait aucune étudiante à St. Paul's, si ce n'est dans un cours ou deux. Pour les étudiants qui venaient de Winnipeg (la grande majorité), ce n'était pas si grave, car ils avaient encore toutes leurs amies de l'école secondaire. Celles qui allaient

à l'université étudiaient surtout les arts, le travail social ou l'économie domestique.

Quant aux femmes qui n'allaient pas à l'université, elles suivaient souvent des cours pour devenir infirmières ou enseignantes. C'est donc dire que, à l'université, le ratio homme-femme semblait être de cinq pour une. Le gars qui voulait une « blonde » faisait bien de chercher ailleurs que sur le campus...

Dans le cas de ma petite-fille, la situation est différente. Premièrement, beaucoup plus de gens font des études postsecondaires aujourd'hui. Selon le rapport Regards sur l'éducation 2014 de l'OCDE, 53 % des Canadiens de 25 à 54 ans ont fait des études supérieures, ce qui nous place au premier rang des pays membres (la moyenne de l'OCDE est de 32 %). Et le Canada occupe cette première place depuis des années.

Le ratio hommes-femmes à l'université et sur le marché du travail a complètement changé. Aujourd'hui, la nouvelle question, c'est « mais où sont les gars? ». En effet, selon Statistique Canada, 73,2 % des femmes de 25 à 44 ans avaient fait des études postsecondaires, contre seulement 65,1 % des hommes dans le même groupe d'âge (données de 2012).

Il y a quatre ans, mon fils cadet a reçu son diplôme en droit après des études à l'Université de Calgary et à l'Université de Toronto. Et il a dit qu'il était dans la minorité : 60 % des personnes aux cours étaient des femmes. Il y a bien des domaines, comme le génie, où les hommes forment encore la majorité, mais les femmes prennent graduellement d'assaut ces fiefs masculins, et elles brillent dans les cours de science.

L'environnement pédagogique est également complètement transformé. J'ai parlé récemment à un professeur d'économie émérite de l'Université Carleton, un homme de ma génération. Je lui ai demandé ce qui, selon lui, avait le plus changé dans les universités ces dernières années.

Il a répondu que le changement qu'il

a trouvé le plus difficile, c'est le silence. Dans mon temps, les étudiants jacassaient sans arrêt; parfois on parlait même de nos cours! Mais aujourd'hui, les jeunes « textent ». Ils sont assis l'un en face de l'autre, mais au lieu de se parler, ils textent. Et en classe, certains peinent à répondre aux questions, et le professeur ne sait jamais s'ils écoutent, parce qu'ils ont le regard rivé sur leur téléphone ou leur ordinateur portatif. C'est l'Université Google.

La révolution numérique a chamboulé la vie universitaire parce que les étudiants ont accès à tellement d'information. Dans mon temps, on allait à la bibliothèque dans l'espoir de trouver l'ouvrage qu'on cherchait. Et une fois au 2e cycle, on avait accès aux « piles » et au privilège d'emprunter des livres sans remplir les fiches. Maintenant les étudiants citent des sites Web qui, vérification faite, n'existent pas toujours. Le professeur doit donc avoir l'œil particulièrement fin pour reconnaître ces fausses références.

Ma petite-fille vit un moment majeur de sa vie, maintenant qu'elle s'est lancée dans des études universitaires. Et si elle se cherche un petit ami, elle a l'embarras du choix, puisqu'il y a les gars de son année et des années supérieures. Mais elle fait maintenant partie de la majorité – les femmes – et elle conservera cette place après son diplôme. De plus en plus, ce sont les femmes qui vont à l'université et obtiennent les maîtrises et les doctorats. Souvent, elles font plus d'argent que leur conjoint; beaucoup restent même célibataires parce qu'elles ne trouvent pas de partenaire à leur niveau. Ce ne sont pas les livres et les articles qui manquent à ce sujet.

Ces dernières décennies, nous avons donc assisté à une révolution des relations entre les hommes et les femmes, et les femmes n'ont pas manqué d'en profiter. Il nous reste donc la question : « Mais où sont les gars? » Et aussi : « Que nous réserve l'avenir? »

L'hon. John Reid a été député libéral de Kenora-Rainy River de 1965 à 1984.

L'union de la droite

Comment Peter MacKay a changé le paysage politique canadien

Par Hayley Chazan

A la fin du mois de mai dernier, le premier ministre Stephen Harper s'est rendu dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse, pour dire au revoir à son vieux compagnon de route, Peter MacKay. Le ministre de la Justice venait d'annoncer son départ de la vie politique.

Le long d'une carrière de 18 ans, Peter MacKay a assumé de nombreux ministères majeurs. Mais pour beaucoup de députés actuels et d'anciens parlementaires, sa plus grande réalisation reste son rôle dans l'union du mouvement conservateur canadien, il y a plus de 10 ans.

C'est en effet en octobre 2003 que les progressistes-conservateurs de Peter MacKay et l'Alliance canadienne de Stephen Harper ont signé une entente de principe sur la création d'un nouveau parti uni, le Parti conservateur du Canada.

« Ce moment d'octobre 2003 a sans aucun doute changé le cours de la politique canadienne. Il fallait avoir le sens du destin, de l'humilité, et il fallait avoir la volonté de faire des compromis » a dit le premier ministre Harper lors de son discours en mai dernier.

Depuis la fusion des deux partis, les Canadiens ont élu trois gouvernements conservateurs de suite, dont un gouvernement majoritaire en 2011.

Cependant, il n'a pas été facile d'harmoniser les différentes factions de la droite canadienne. Pour certains, Peter MacKay est un héros. Mais beaucoup de politiciens, encore aujourd'hui, lui reprochent d'avoir permis aux réformistes de Harper, plus radicaux et à droite sur les questions sociales, de prendre le contrôle.

Chef des progressistes-conservateurs

Peter a grandi à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse. Son père est Elmer MacKay, qui a été ministre sous Mulroney. C'est dire que le fils a connu la politique dès le plus jeune âge.



Peter MacKay joue aux fléchettes de pelouse avec Stephen Harper.

Après des études en droit, il a travaillé comme procureur de la Couronne dans le Centre de la Nouvelle-Écosse. En 1997, âgé de 31 ans, il s'est lancé en politique fédérale et a été élu dans sa circonscription natale de Nova-Centre, la même que son père avait représentée.

En mai 2003, au terme d'une course serrée qui s'est rendue au quatrième tour, Peter a été élu de justesse chef du Parti progressiste-conservateur. C'est une alliance de dernière minute avec son rival David Orchard qui lui a permis de l'emporter.

Mais pour obtenir l'appui d'Orchard, MacKay s'était entre autres engagé à ne jamais permettre la fusion des progressistes-conservateurs avec l'Alliance canadienne.

La fusion

Cependant, les deux partis se disputaient la même base électorale. Il est donc devenu évident que, s'ils ne fusionnaient pas, les libéraux resteraient pratiquement imbattables.

Quelques mois plus tard, la prochaine élection fédérale se dessinait à l'horizon, et Paul Martin, ancien ministre des Finances et futur premier ministre, venait de prendre la tête du Parti libéral. Peter

est donc revenu sur sa promesse et a signé une entente permettant la création d'un nouveau parti, le Parti conservateur du Canada, dont le chef serait le leader de l'Alliance, Stephen Harper.

Cette fusion a reçu l'appui de 96 % des membres de l'Alliance canadienne, et de 90 % des délégués des progressistes-conservateurs.

Selon Jon Pammatt, professeur de sciences politiques à l'Université Carleton, non seulement Peter MacKay a compromis son ambition personnelle de devenir chef lorsqu'il a approuvé la fusion, mais il a entaché sa crédibilité globale.

« Depuis la fusion, MacKay traîne l'image d'une personne en qui on ne peut pas avoir complètement confiance, de quelqu'un qui ne tient pas ses promesses », dit Pammatt.

« Être un leader, ce n'est pas toujours dire "je suis le meilleur" », dit Léo Duguay, ex-député progressiste-conservateur du Manitoba, ancien président de l'ACEP, et collègue d'Elmer MacKay dans les années 1980. Parfois, c'est plutôt dire « cette décision doit être prise, et je vais la prendre, même si ce n'est pas dans mon intérêt personnel ».

Mais encore à ce jour, beaucoup des collègues de MacKay, du temps où il était dans l'opposition, lui en veulent d'avoir autorisé la fusion.

Bill Blaikie, un ancien député du Manitoba qui était leader du NPD à la Chambre à la fin des années 1990, dit qu'il a tout fait pour décourager son collègue de procéder à la fusion.

« Je crois que la perte du Parti progressiste-conservateur, qui selon moi était un meilleur parti de droite que celui d'aujourd'hui, a appauvri le pays », dit Blaikie.

Un autre député du NPD en Nouvelle-Écosse, Peter Stoffer, s'est lui aussi désolé de la décision de MacKay de se joindre à l'Alliance canadienne. Il croit que la fusion a nui au Canada parce

« Peter est revenu sur sa promesse et a signé une entente permettant la création d'un nouveau parti, le Parti conservateur du Canada, dont le chef serait le leader de l'Alliance, Stephen Harper. »

qu'elle a permis aux radicaux de droite de prendre les commandes du mouvement conservateur.

« C'est à ce moment qu'on a commencé à voir des positions que les progressistes conservateurs, d'après moi, n'auraient jamais acceptées », estime Stoffer.

L'avenir

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la décision de Peter MacKay de fusionner les deux partis a modifié le paysage politique canadien et rouvert le chemin du pouvoir aux conservateurs.

Maintenant que son fils quitte la politique pour passer du temps avec sa jeune famille, Elmer MacKay se dit fier de tout ce que Peter a accompli.

« Il a fait du bon travail, et ses pairs reconnaissent dans l'ensemble qu'il est honnête et qu'il travaille fort. »

Une collègue de la côte Est, Lisa Raitt, ministre des Transports, souhaite elle aussi du succès à Peter MacKay.

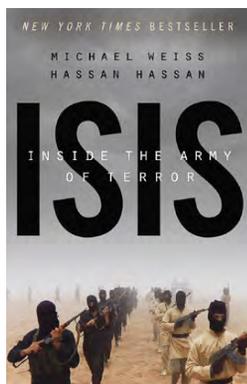
« Peter a consacré de nombreuses années au service de son pays, et il me manquera comme collègue et ami », dit-elle.

C'est ce désir de servir les Canadiens que Stephen Harper a tenté de décrire lors de son discours d'adieu à son collègue et ami en Nouvelle-Écosse.

Pour le premier ministre, la décennie qui a suivi la signature de l'accord de fusion, il y a 12 ans, a porté la marque de ce moment décisif, qui a permis à la droite de continuer de se faire entendre.

« Alors, étant de vrais Canadiens de l'Atlantique, deux hommes issus d'une lignée de vrais Canadiens de l'Atlantique, nous devons être en mesure de lire les eaux et, pour reprendre les mots de Shakespeare, de voir les marées qui, saisies au moment du flux, conduiraient à la fortune, à la réussite. En revanche, si nous avons raté cette occasion, tout le voyage de la vie – de la vie de tous les conservateurs canadiens – se serait poursuivi au milieu des bas-fonds et des misères, a dit le premier ministre.

« Peter a su reconnaître ce moment. »



L'État islamique : armée de la terreur

Critique de livre par Hayley Chazan

État islamique : au cœur de l'armée de la terreur, par Michael Weiss et Hassan Hassan. Hugo & Cie, novembre 2015, 420 Pages. ISBN 9782755622447.

Dans État islamique : au cœur de l'armée de la terreur, jettent la lumière sur les motivations des dirigeants et des soldats de l'État islamique. À ce titre, leur livre devrait être lu par tous les décideurs politiques.

On se méprend souvent sur la nature de cette organisation terroriste dont l'expansion rapide et la brutalité – elle n'hésite pas à décapiter ses otages – horrifient l'Occident.

Avant qu'il ne prenne le contrôle de Mossoul, l'État islamique (ÉI) avait été qualifié par le président Obama de simple « équipe B du terrorisme ». Cette insouciance regrettable a peut-être contribué aux erreurs stratégiques majeures qui ont caractérisé la réponse des États-Unis à l'ÉI.

Les deux auteurs, le journaliste américain Michael Weiss et l'analyste syrien Hassan Hassan, rectifient les faits concernant l'État islamique, et répondent à deux questions essentielles : d'où vient cette organisation, et comment a-t-elle réussi à causer autant de destruction en si peu de temps?

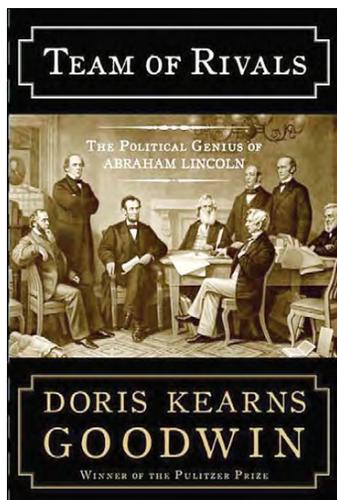
Comme on l'explique dans le livre, il faut avant tout comprendre en quoi l'ÉI diffère de son incarnation d'origine, Al-Qaïda. Notamment, les deux entités ne s'entendent pas sur la question du califat, ce territoire politico-religieux régi par un calife censé être le successeur de Mohamed. Pour Oussama ben Laden, l'établissement du califat était un objectif à long terme, dont il ne s'attendait pas à voir la réalisation de son vivant. L'ÉI a une vision diamétralement opposée : il a déclaré la formation du califat en juin dernier. Cette déclaration l'a beaucoup aidé à attirer des combattants étrangers, et elle ouvre la voie à la réalisation de son objectif ultime : écraser les armées de « Rome » et déclencher l'apocalypse.

Mais la distinction la plus importante entre l'ÉI et Al-Qaïda concerne la religion. Comme Weiss et Hassan l'expliquent, Oussama ben Laden était un homme plutôt laïc, alors que les dirigeants de l'État islamique, profondément religieux, appliquent la Sharia à la lettre. Ils ont rétabli des traditions médiévales et suivent rigoureusement les prophéties et l'exemple de Mohamed. Leur fervent religieux et leurs convictions inébranlables les rendent encore plus brutaux qu'Al-Qaïda, puisqu'ils ne visent rien de moins que l'extermination des incroyants du monde entier.

Le livre se distingue surtout par la richesse de son contenu historique. Au lieu de simplement dresser la chronologie des événements depuis la création de l'ÉI il y a un peu plus d'un an, les auteurs remontent au début des années 1990, où ils retrouvent la trace des acteurs clés de l'État islamique. De fait, près du quart du livre est consacré à Abou Moussab al-Zarqawi, le fondateur d'Al-Qaïda en Irak, organisation d'où naîtra l'ÉI. Les auteurs examinent son accession au pouvoir au début des années 2000 ainsi que sa relation tendue avec Ben Laden. Ils continuent ensuite leur survol au moyen d'entrevues originales réalisées avec des responsables de l'armée américaine et des soldats de l'ÉI. Pour les auteurs, on ne peut stopper la marche de l'État islamique que si on comprend l'histoire de sa formation.

Si on peut faire un reproche au livre, c'est qu'il ignore forcément les événements les plus récents qui ébranlent le Moyen-Orient. Il en garde toute son utilité stratégique, mais ne saurait éclairer les décisions tactiques.

Quoi qu'il en soit, l'ampleur et la précision de l'information et l'éloquence des témoignages de première main recueillis font de ce livre un ouvrage essentiel pour toute personne qui veut comprendre le risque planétaire que représente le radicalisme islamique.



Abraham Lincoln: L'homme qui rêva l'Amérique

Revu par Scott Hitchcox

Abraham Lincoln: L'homme qui rêva l'Amérique. Écrit par Doris Kearns Goodwin. Publié par Simon et Schuster, septembre 2006. 944 pages. ISBN 978-0743270755.

Prendre des libertés extrêmes en paraphrasant une ligne tirée d'une de mes lectures favorites (Ishmael, un commentaire social à la fois simpliste et profond considéré du point de vue d'un gorille doué de la parole) permet de relier une histoire à un voyage, et lorsqu'on arrive à la fin, nul besoin de se rappeler chaque arrêt fait en chemin pour apprécier la voie suivie jusqu'à destination. Dans l'histoire racontée par l'écrivaine Doris Kearns Goodwin, avec son livre intitulé *Team of Rivals*, on peut très facilement s'égarer, parce qu'il y a énormément d'arbres magnifiques plantés des deux côtés du chemin.

Dans ce récit incroyablement introspectif et troublant de profondeur, l'aide-mémoire fait 150 pages à lui seul. Goodwin décrit un univers passionnant, en commençant par raconter l'histoire d'un avocat dégingandé et maladroit de l'Illinois qui, grâce à sa maîtrise des manœuvres politiciennes, sa grande verve et sa confiance inébranlable dans ses propres capacités, est devenu sans doute l'une des figures politiques les plus influentes de l'histoire des États-Unis. Néanmoins, cet ouvrage n'est pas simplement une biographie de Lincoln, suivant une destinée toute tracée, depuis sa naissance jusqu'à sa fin tragique. Goodwin raconte plutôt, avec maestria, l'histoire d'un président qu'elle lie à l'expansion d'une interprétation en deux dimensions transformée en hologramme dans lequel chaque détail a de la profondeur et de la substance; un hologramme

où les points divergent et se croisent pour créer une représentation en trois dimensions, beaucoup plus fidèle au sujet original que n'importe quel plan sans perspective pourrait l'être.

Comme le suggère le titre, cela se fait d'abord en situant Lincoln dans un contexte où il est face à ses principaux rivaux politiques, le politicien né William H. Seward, le collet monté, mais très efficace Salmon Chase, et le brillant malgré lui Edward Bates. Ensemble, ces hommes forment la principale opposition à Lincoln dans la course à la présidence républicaine de 1860, et seront aussi éventuellement appelés à faire partie intégrante de son cabinet.

Goodwin raconte l'histoire de chacun de ces hommes, qui sont tous exceptionnels à leur manière et candidats à la présidence dans une époque phare de la période la plus tumultueuse de l'histoire des États-Unis.

D'ailleurs, pendant que les quatre hommes empruntaient des trajectoires différentes pour accéder au pouvoir, le vent sécessionniste soufflait dans le Sud. Le problème de l'esclavage avait atteint un point critique. Les abolitionnistes, qui condamnaient l'esclavage – le qualifiant d'outrage à la morale –, affrontaient les unionistes défendant le maintien des États-Unis conformément à la Constitution, et opposés aux sécessionnistes qui cherchaient à échapper à ce qu'ils percevaient comme une tyrannie imposée par le Nord. Tout cela était en toile de fond de la quête de l'accession de Lincoln au pouvoir à la Maison Blanche.

La tâche de Lincoln, consistant à préserver l'Union et la paix et à réconcilier deux régions, était, à certains égards, bien plus colossale que celle d'accéder à une telle responsabilité. Lincoln a ré-

ussi à laisser de côté les rancunes politiciennes grâce au respect qu'il s'est attiré de la part de ses collègues qui avaient pourtant tout fait pour l'empêcher de devenir président. Grâce à une habile gestion politique, Lincoln a pu diriger les actions de son cabinet sans perdre l'influence de ces puissantes figures. Pendant que le pays s'effondrait autour de lui et s'enfonçait dans la guerre la plus meurtrière de l'histoire des États-Unis, Lincoln a fait appel à ces talents pour sauver une Union apparemment dans un état de grand délabrement. Il a fait tout cela en démantelant par ailleurs cette terrible institution qu'était l'esclavage. Ce faisant, Lincoln a gagné le respect de ses plus farouches adversaires parmi ses camarades politiques, bâtissant ainsi une vie et une équipe politiques qui ont profondément transformé les États-Unis.

Enfin, l'ouvrage de Goodwin mêle le côté agréable du récit biographique au récit social d'un livre d'histoire, créant quelque chose de complètement nouveau. Lincoln et ses amis politiques sont présentés comme des acteurs dans le cadre temporel et spatial qu'ils occupent, qu'ils influencent et qui les touche aussi. Pour le lecteur, cela permet de mieux comprendre ces hommes, à la fois dans leur singularité et dans leur rôle au sein de réseaux entrelacés et intimement liés aux contextes sociaux et aux troubles sociaux qu'on cherchait à régler. Bien qu'apparemment insurmontable à cause de la masse énorme d'informations qu'il fournit, *Team of*

Rivals, de l'écrivaine Goodwin, comblera certainement les plus férus d'histoire, tout en maintenant le lecteur non averti captivé par ce récit passionnant.

Il n'y a pas que des scandales au Sénat

Par Ada Slivinski

Ces dernières années, une bonne partie des conversations au sujet de la « Chambre haute » du Canada ont tourné autour des scandales; mais pendant que les caméras des médias étaient braquées là dessus, les sénateurs poursuivaient leurs travaux par ailleurs.

« Malgré les controverses des trois dernières années, le Sénat du Canada a continué de produire des rapports de comité de premier ordre pour éclairer les politiques publiques au pays », a déclaré la sénatrice conservatrice du Manitoba Janis Johnson.

Déjà, en 2004, le sénateur Al Graham, aujourd'hui décédé, avait dit que le Canadien moyen comprenait souvent mal le travail des sénateurs.

« N'oublions jamais que les sénateurs travaillent de longues heures, pour veiller à ce que nos lois soient élaborées de façon à préserver la paix, la sécurité, les libertés et les droits fondamentaux de nos concitoyens talentueux, peu importe où ils habitent, peu importe leur situation », avait-il déclaré dans son discours d'adieu devant ses collègues sénateurs.

« Nous sommes ici, dans cette Chambre, pour protéger les intérêts des régions, des provinces et des minorités. Nous sommes ici pour attirer davantage l'attention de la population sur les membres de notre société dont les droits et les intérêts sont souvent négligés – les jeunes, les pauvres, les aînés, les mourants, nos anciens combattants et nos merveilleux amis autochtones », avait-il ajouté.

Le succès des rapports des comités sénatoriaux

C'est probablement pour les rapports de ses comités que le Sénat est le plus félicité. Contrairement aux rapports proposés par la Chambre des communes, ceux de la Chambre de « second examen objectif » ont tendance à être bipartisans ou même non partisans dans leurs constatations et leurs recommandations finales.

Il est très rare que l'on empêche des sénateurs de l'opposition de faire comparaître les témoins qu'ils souhaitent entendre. Ainsi, on s'assure que la teneur de l'ensemble des mémoires et de la diversité des témoignages est reflétée dans les versions finales des rapports et des recommandations.

Au fil des ans, les rapports sénatoriaux ont eu des effets notables sur les politiques gouvernementales.

La sénatrice Johnson cite en exemple l'interdiction de la STbr, une hormone utilisée dans la production laitière en 1999, à cause des risques pour la santé animale.

Elle fait aussi mention du rapport final sans précédent sur l'état du système de santé au Canada, piloté par le sénateur Michael Kirby et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Le rapport de 2002 insistait sur le fait que – de par sa forme – notre modèle financé par l'État n'était plus économiquement viable.

En mai 2006, ce même comité avait rendues publiques les conclusions d'une étude de trois ans sur la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie, intitulée De l'ombre à la lumière. On considère qu'il s'agit là du premier rapport national sur la santé mentale au Canada. Ce rapport a permis de révéler les grandes lacunes dans les soins de santé mentale au pays, et a donné lieu à la création de la Commission de la santé mentale du Canada en 2007.

En 2013, le Sénat a produit un rapport sur les écarts de prix entre le Canada et les États Unis. Cette année-là, il s'est aussi penché de manière approfondie sur les différents modes de transport des hydrocarbures au Canada; ce qui lui a permis d'apprendre que les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour le transport en vrac de pétrole et de gaz.

En 2014, le Sénat a publié un rapport intitulé Le régime enregistré d'épargne-invalidité : Pourquoi n'est-il pas utile?

Il a également réalisé une étude sur la meilleure façon d'aider les anciens com-

battants dans leur transition vers la vie civile.

L'année d'après, il a produit un rapport sur l'émergence des monnaies numériques, comme le bitcoin.

Il a aussi publié un rapport sur le régime de réglementation des médicaments d'ordonnance, et il s'est penché sur les défis et les réalisations en matière de logement dans les réserves des Premières Nations.

En outre, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a publié plusieurs rapports opportuns et percutants. Fait important à noter, en 2012, le Comité s'est penché sur l'évolution de la situation en Iran, détaillant les politiques du Canada à l'égard de la puissance régionale. Le Comité a aussi examiné la situation en Birmanie (Myanmar), au Nigeria, au Venezuela et dans d'autres pays où il y a des conflits et qui pourraient avoir besoin de l'aide du Canada.

Examen attentif des mesures législatives

Le rôle du Sénat ne se limite pas à produire des rapports; il consiste aussi à examiner minutieusement les projets de loi. La « Chambre rouge » a d'ailleurs exprimé ses réserves à l'égard de plusieurs mesures législatives. Dernièrement, la Loi sur l'intégrité des élections a été modifiée pour prendre en considération quelques unes des préoccupations exprimées par le Sénat.

Alors que les représentants élus de la Chambre des communes s'efforcent souvent de travailler pour ceux qui ont voté pour eux et d'assurer ainsi leur réélection, les sénateurs portent une plus grande attention aux membres de notre société dont les droits et les intérêts sont souvent négligés.

Les jeunes, les pauvres, les aînés, les mourants, les anciens combattants, ne sont que quelques uns des groupes qui ont profité des avantages d'avoir une tribune publique, grâce aux études des comités sénatoriaux et à l'examen des projets de loi par le Sénat.

Hommages à ceux qui nous ont quittés

Par Harrison Lowman et Ada Slivinski

Rév. Roland de Corneille

Ancien député libéral, le révérend Roland de Corneille est décédé paisiblement, le 30 décembre 2014, à l'âge de 87 ans.

Roland est né à Lausanne, en Suisse. Il a passé les premières années de sa vie en France, avant de partir pour les États-Unis – à cause des menaces de guerre – et d'aller étudier au Collège Amherst.

Il a été ordonné prêtre anglican en 1953, année où il est venu vivre au Canada. Il a fréquenté le Collège Trinity de l'Université de Toronto. Il a travaillé comme vicaire à l'église anglicane St John, dans l'Ouest de Toronto, et à l'église Saint-Jean-Baptiste au centre-ville de Montréal. Il a œuvré dans la paroisse de St Andrew by-the-Lake et celle de l'église anglicane St Laurence.

Le rév. Roland de Corneille a déployé des efforts extraordinaires pour bâtir des ponts entre les communautés chrétiennes et juives de ce pays. Son père avait aidé des juifs à sortir clandestinement de France pour aller se réfugier en Espagne pendant la guerre. En 1971, il est devenu directeur national de la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada. Il a été le seul non-juif à occuper un tel poste.

« Il a été l'un des pionniers du rapprochement entre juifs et chrétiens », a expliqué Bernie Farber, ancien PDG du Congrès juif canadien. « Son cheval de bataille était l'antisémitisme; en tant que chrétien, il se sentait un peu coupable de l'antisémitisme et il a consacré sa vie à l'éradiquer. »

Roland s'est aussi servi de son poste pour amasser des fonds et faire des campagnes de sensibilisation pour des marches en faveur des droits civiques aux États-Unis. Dans les années 1960, il a eu la chance de rencontrer Martin Luther King en personne.

Roland a entré à la Chambre des communes en tant que député libéral, en 1979, pour représenter la circonscription d'Églinton-Lawrence. Il est devenu président fondateur du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Israël. Au début des années 1980, il a été président de la Commission nationale pour une Charte des droits de la personne, faisant du lobbying auprès du Parlement pour que la Charte des droits et libertés soit intégrée dans la Constitution.

« Il a travaillé avec Pierre Trudeau sur la Charte des droits, et il a joué un rôle déterminant à ce chapitre », a affirmé son épouse, Julie de Corneille.

Lorsqu'il siégeait à la Chambre des com-



Rév. Roland de Corneille.



L'hon. Aurélien Gill.



Michel Guimond.

munes, Roland de Corneille portait souvent son col romain, pour rappeler qu'il était à la fois prêtre et homme politique. Roland a été défait aux élections de 1988 et a repris ses fonctions au sein de l'Église. Il s'est retiré de ses charges pastorales en 1995, mais est demeuré actif en politique.

Il laisse dans le deuil sa femme Julie; ses deux enfants, Christopher et Michelle, issus d'un premier mariage; ainsi que leur mère, Elizabeth de Corneille; deux belles-filles, Jessica et Adrienne; de même que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

L'hon. Aurélien Gill

Ancien sénateur libéral, Aurélien Gill est mort paisiblement, entouré des siens, le 17 janvier 2015, à l'âge de 81 ans.

Il est né à Mashteuiatsh, appelée aussi Pointe-Bleue, au Québec. Après avoir étudié à Laval, il est entré au Collège de la Défense nationale, à Kingston. Il a travaillé comme enseignant, puis comme fonctionnaire et entrepreneur.

Aurélien a eu l'occasion de voyager un peu partout dans le monde, où il a pu voir directement la condition des peuples autochtones et la façon dont d'autres gouvernements interagissent avec ces peuples.

Il a été un militant engagé dans sa communauté et a lutté pour la défense des intérêts des peuples autochtones au Québec et dans le reste du Canada. De 1974 à 1985, il a été chef montagnais. Aurélien a aussi contribué à la création de la Fraternité des Indiens du Canada, qui est devenue ensuite l'Assemblée des Premières Nations.

Nommé au Sénat par le très honorable Jean Chrétien en 1998, le sénateur Gill a défendu les causes autochtones dans ses travaux au sein du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et du Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Il a pris sa retraite en 2008, après avoir représenté

Wellington, au Québec.

Ses collègues sénateurs disaient de lui qu'il était « un homme spontané faisant preuve d'une grande générosité au quotidien ».

Outre sa femme, Aline Castonguay, il laisse dans le deuil ses filles, Guylaine, et Marie-Claude; ses petits-enfants, Matthew, Stephen, Laurence Olivier-Jean-Gabriel, Mary, Aurélie, Jérôme Samuel, Jonathan, Patrick, Jeremy, Shimun et Marc-André; ainsi que ses arrière-petits-enfants, Antoine et Rosalie.

Michel Guimond

Ancien député du Bloc Québécois, Michel Guimond est décédé chez lui d'une crise cardiaque, le 19 janvier 2015. Il avait 61 ans.

Michel a été député pendant près de 20 ans. De 1993 à 2011, il a représenté la circonscription qui est devenue Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord.

Il était avocat de formation et a repris la pratique du droit après avoir été l'un des nombreux députés bloquistes ayant perdu au profit des néo-démocrates lors des élections fédérales de 2011.

L'an dernier, Michel était devenu chef de cabinet à Démocratie Québec, un parti municipal de la ville de Québec.

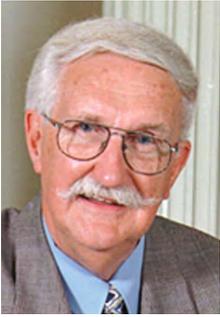
« C'est quelqu'un qui s'est toujours beaucoup investi dans sa communauté, quelqu'un de très enthousiaste et déterminé », a déclaré le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe.

Il laisse dans le deuil sa femme Johanne Deschamps.

Maurice Dumas

Ancien député du Bloc Québécois dans Argenteuil—Papineau—Mirabel, Maurice Dumas est décédé le 19 janvier 2015 à l'âge de 87 ans.

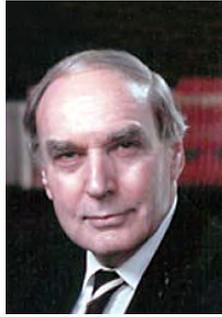
Il a été élu pour la première fois aux élec-



Maurice Dumas.



Simma Holt.



Louis (Bud) Sherman.



Bernard St-Laurent.

Louis (Bud) Sherman

Ancien député conservateur, Louis (Bud) Sherman est décédé le 9 janvier 2015, des suites d'une courte maladie, au Centre des sciences de la santé de Winnipeg. Il avait 88 ans.

Bud est né à Québec. Il bougeait beaucoup et a fini par aller étudier à l'Université du Manitoba, où il a obtenu un B.A., en 1949.

La même année, il est sorti diplômé de l'École royale canadienne d'infanterie, au camp Borden, avec le grade de sous-lieutenant du Collège militaire royal.

Sa carrière dans le milieu des agences de presse, des journaux et de la radiodiffusion l'a fait voyager partout au pays. Il a été chef de bureau et directeur pour l'Ouest du Canada pour l'UPI, ainsi que directeur des nouvelles et des affaires publiques et présentateur-vedette à CJAY-TV.

En 1965, Bud a entamé une carrière de 19 ans en politique fédérale et provinciale. Il a été élu député progressiste-conservateur de la circonscription de Winnipeg-Sud.

Quatre ans plus tard, il a fait le saut en politique provinciale, et a été élu à l'Assemblée législative du Manitoba, représentant Fort Garry. Il a été député de cette circonscription pendant 15 ans, devenant successivement vice-premier ministre, ministre des Services communautaires et correctionnels et ministre du Sport amateur, député parlementaire adjoint et porte-parole en matière de santé et de travail.

En 1985, Bud a quitté la politique, mais a continué de s'intéresser beaucoup à l'administration de la santé; il a publié des articles sur l'assurance-maladie et a été intervenant et personne-ressource lors de nombreuses conférences de communication et études sur les soins de santé.

Bud a siégé au CRTC pendant 10 ans, avant de devenir vice-président des télécommunications de l'organisme en 1987, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite en 1995.

Une fois à la retraite, dans le milieu des années 1990, Bud a concentré son attention sur les activités de bénévolat dans les domaines militaire, sportif, éducatif et culturel.

Sa femme Elizabeth l'a précédé dans la mort. Ils ont été mariés pendant près de 55 ans. Il laisse dans le deuil ses trois enfants, Cathy, Christopher et Todd, ainsi que cinq neveux et une nièce.

Bernard St-Laurent

Ancien député du Bloc Québécois, Bernard St-Laurent est décédé le 22 janvier

tions générales de 1993. Il a été réélu en 1997, mais a décidé de ne pas se présenter aux élections de 2000.

Pendant qu'il était à la Chambre des communes, il s'est battu pour les personnes âgées et a été porte-parole adjoint en matière d'Affaires indiennes et de Développement du Nord.

« Avec le décès de Maurice Dumas, la famille séparatiste perd un homme remarquable », a déclaré l'ancien chef du Bloc Québécois, Mario Beaulieu.

Le parti souverainiste fédéral a perdu Maurice et Michel en l'espace de quelques heures seulement.

Simma Holt

Simma Holt, journaliste de renom, auteure et ancienne députée libérale fédérale, est décédée des suites d'un cancer, à Vancouver, le 23 janvier 2015, à l'âge de 92 ans.

Simma est née à Vegreville, en Alberta, et est la sixième de huit enfants. Elle a étudié à l'Université du Manitoba, dont elle est devenue la première femme rédactrice en chef du journal étudiant.

Son premier jour de travail comme journaliste rémunérée à la Presse canadienne était le fameux jour J. Simma s'était arrangée pour bloquer le fonctionnement du téléscripneur national, de sorte que les fils de nouvelles partout au pays ont été retardés.

En 1944, Simma est partie travailler pour le Vancouver Sun et y est restée pendant 30 ans comme journaliste, rédactrice d'articles spécialisés et chroniqueuse. Simma est entrée dans un milieu de travail où peu de femmes osaient s'aventurer.

Elle était intraitable quand il s'agissait de combattre la criminalité et la violence sur les quais, mais elle pouvait faire preuve de la plus grande compassion lorsqu'elle racontait le sort des prostituées ou des enfants oubliés ou maltraités dans notre pays. Elle a aussi écrit cinq livres. En 1996, elle a été intronisée au Temple de la

renommée du journalisme canadien.

« Travailler avec elle, c'était comme travailler dans l'œil d'un ouragan », a déclaré Lisa Koerner, ancienne chroniqueuse au Vancouver Sun. « Il n'existe pas assez d'adjectifs pour la qualifier. Elle adorait aller au fond des choses et elle se mettait en quête d'information comme un requin affamé. »

En 1949, elle a épousé Leon Holt, un photographe pigiste de Vancouver qui est devenu ensuite enseignant. Ils ont vécu ensemble jusqu'à la mort de ce dernier, en 1985.

Simma a été la première femme juive élue au Parlement. Elle s'est présentée comme candidate libérale dans la circonscription de Vancouver Kingsway en 1974. Elle a été battue en 1979.

En 1996, Simma a été décorée de l'Ordre du Canada. Elle a également siégé à la Commission nationale des libérations conditionnelles pendant quatre ans. Simma a aussi siégé au conseil de rédaction de Suite à la Colline pendant plusieurs années.

« J'ai toujours voulu aider les gens », avait dit Simma il y a des années de cela. « On ne peut pas changer le monde en entier, mais on peut changer une personne à la fois. »

Nancy Morrison, ancienne juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui était devenue son amie quand elle l'avait rencontrée en 1970, se souvenait que Simma « n'avait peur de rien ».

La résidence-services où vivait Simma avait l'habitude d'afficher un message quand un résident décédait, indiquant que la personne « s'était éteinte paisiblement ». Mais Simma avait laissé des consignes strictes à ses amis pour que l'on ne dise pas une chose pareille à son sujet.

« J'ai dit, ne t'inquiète pas, tu n'as jamais rien fait paisiblement dans ta vie », avait déclaré Koerner.

Simma laisse dans le deuil de nombreux neveux, nièces et cousins.

2015, à l'âge de 61 ans.

Bernard est né à Arvida, au Québec, le 14 décembre 1953. Avant de faire le saut en politique, il a été fonctionnaire et agent des services correctionnels. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1993, pour représenter la circonscription de Manicouagan, au Québec.

Pendant qu'il était en poste, il a été porte-parole adjoint auprès du solliciteur général et a siégé au Comité permanent des pêches et des océans. Il a quitté la politique après les élections fédérales de 1997.

Robert Gourd

L'ancien député libéral Robert Gourd est mort dans la sérénité, à Montréal, le 22 mars 2015. Il avait 82 ans.

Robert est né à Amos, au Québec, en 1933. Avant d'entrer en politique, il a été manufacturier et administrateur.

Robert a été élu en 1979 dans la circonscription d'Argenteuil, au Québec. Il a été réélu en 1980. Pendant qu'il était député, il a siégé comme président du Comité permanent des communications et de la culture de la Chambre et a été secrétaire parlementaire du ministre d'État au Multiculturalisme.

Après avoir quitté la Chambre des communes, Robert est devenu commissaire auprès de la Commission mixte internationale, qui appuie le Traité des eaux limitrophes internationales entre les États Unis et le Canada.

Robert a donné son corps à l'Université McGill, pour l'enseignement de la médecine et la recherche scientifique.

Il laisse dans le deuil de nombreux amis et connaissances.

Neil Young

L'ancien député néo-démocrate Neil « Scotty » Young est décédé des suites de complications cardiaques, entouré de l'amour de sa famille, le 7 mars 2015, à l'hôpital général de l'Est de Toronto. Il avait 78 ans.

Neil est né le 28 août 1936 à Édimbourg, en Écosse. Il a émigré dans le Grand Nord dans les années 1950. Avant d'arriver sur la scène politique, il a été machiniste dans l'industrie électrique. Neil a organisé avec succès une section locale du syndicat United Electrical Workers.

En 1977, lors d'une course à l'investiture très serrée, Neil l'a emporté par deux voix.

Il a été député de 1980 à 1993, représentant au départ la circonscription torontoise de Beaches.

M. Young a été porte-parole du NPD en



Robert Gourd.



Neil Young.



Ken James.



Robert Hicks.

matière de pensions et d'anciens combattants. Le « fougueux Écossais » s'est aussi occupé de dossiers concernant les personnes handicapées et les aînés.

À la retraite, Neil a travaillé comme consultant sur des questions touchant les personnes handicapées.

À côté de son travail, Neil adorait voyager, jouer au golf, jardiner et se retrouver dans l'atelier de travail du bois avec ses petits-enfants.

« Il aimait se battre pour les gens et pensait qu'il ne fallait pas laisser passer les mauvaises choses », a déclaré sa femme Vivien depuis 52 ans.

« Il était respecté et apprécié. C'était un homme charmant », a souligné Matthew Kellway, actuel député néo-démocrate de Beaches-East York.

L'ancien chef du NPD Ed Broadbent a louangé le travail qu'avait accompli Neil pour le rapatriement de la Constitution du Canada et la Charte des droits et libertés.

Neil laisse dans le deuil Vivien; ses fils, Neil et Fraser; ses filles, Leslie et Moira; et ses petits-enfants, Daniel, Marshall, Drew, Lucas et Elyse.

Ken James

Ancien député progressiste-conservateur, Ken James, est décédé le 24 septembre 2015, après avoir souffert de problèmes de santé pendant des années. Il avait 80 ans.

Ken est né à Sarnia, en Ontario, en 1934. Il a étudié à l'Université de l'État du Michigan, qui lui a décerné un diplôme en administration des affaires. À la fin des années 1960, il a été élu au conseil de canton de sa région. Il a exercé plusieurs mandats comme conseiller puis comme préfet de canton.

Il a continué de représenter Sarnia-Lambton à la Chambre des communes de 1984 à 1993. À ce titre, il a été secrétaire parlementaire auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puis auprès du

ministre du Travail et enfin auprès du ministre de l'Approvisionnement et des Services.

Conseiller municipal local et bon ami, Dave Boushy a décrit Ken comme étant « un politicien honnête ».

À la retraite, Ken a aidé à la gestion de l'entreprise agricole familiale et est devenu membre de nombreux groupes et comités locaux; il a notamment été élu président du conseil d'administration de l'Administration du pont Blue Water. Il a aussi œuvré pour attirer des médecins de famille à Sarnia.

« Ken a bien servi sa communauté et le pays », a déclaré l'actuel député conservateur du coin, Pat Davidson. « Il n'a jamais oublié ses racines, et sa force tranquille va nous manquer. »

Ken laisse dans le deuil sa femme, Mary Ellen, et de nombreux enfants et petits-enfants.

Robert Hicks

Ancien député conservateur, Robert (Bob) Hicks, est décédé subitement au South Muskoka

Memorial Hospital de Bracebridge, en Ontario, le 25 novembre 2014, à l'âge de 81 ans.

Bob est né le 4 juin 1933 à Toronto.

Il a été diplômé de l'Université McMaster et de l'Université d'Ottawa.

Il a commencé à travailler comme éducateur, en tant que principal de l'école publique Joseph Howe Senior de Toronto.

Bob a représenté la circonscription de Scarborough-Est, après avoir été élu député aux élections fédérales de 1984, puis de 1988.

Ses amis se souviennent de lui pour son cœur d'or, sa vivacité d'esprit et tout ce qu'il a fait pour sa communauté.

Il a été marié à Joan pendant 60 ans.

Bob laisse dans le deuil sa fille Sandra et ses petits-enfants, Gemma et Austin Hicks-Breese.



L'hon. Alasdair Graham.



L'hon. Pierre Claude Nolin.



L'hon. Christine Stewart.

L'hon. Alasdair Graham

Ancien sénateur libéral, Alasdair (Al) Graham est décédé à Halifax, le 22 avril 2015, à l'âge de 85 ans.

Al a grandi dans les collectivités minières de Bridgeport, Dominion et Glace Bay. Diplômé de l'Université Saint-François-Xavier, il a passé sa jeunesse à travailler comme enseignant, journaliste et diffuseur.

Al a été nommé au Sénat en 1972 par Pierre Trudeau pour représenter The Highlands, en Nouvelle Écosse. Il a été président du Parti libéral de 1975 à 1980, leader adjoint du gouvernement au Sénat en 1995 et 1996, puis a servi au Cabinet du premier ministre Jean Chrétien en tant que leader du gouvernement au Sénat de 1997 à 1999. Il a quitté le Sénat en 2004, après avoir atteint l'âge de la retraite obligatoire.

Al a aussi participé à des missions d'observation d'élections en Amérique du Sud et en Amérique centrale, en Afrique, en Europe de l'Est et dans le Sud-Est asiatique avec le National Democratic Institute for International Affairs. Il a souvent voyagé avec l'ancien président américain Jimmy Carter.

Il a aussi été le premier parrain national et ambassadeur de L'Arche Canada, un organisme faisant la promotion de communautés inclusives pour les adultes ayant des besoins spéciaux.

Les moments préférés de l'ancien sénateur sont ceux qu'il a passés en compagnie de ses enfants et petits enfants – notamment dans le chalet familial de « Mahoney's Beach », à Antigonish, « où il était connu pour se promener sans chemise du matin au soir ».

« Il était passionné par notre région et ses habitants, et il nous représentait avec beaucoup de distinction. C'est un exemple que nous devrions tous suivre », a déclaré le premier ministre de Nouvelle Écosse, Stephen McNeil.

Il laisse dans le deuil 10 enfants, 24 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Il manquera beaucoup aussi à sa compagne de longue date, Elizabeth McIninch.

L'hon. Pierre Claude Nolin

Pierre Claude Nolin, ancien Président conservateur du Sénat, est décédé tragiquement le 23 avril 2015, alors qu'il était toujours en poste. Il nous a quittés après une bataille de cinq ans contre une forme rare de cancer. Il avait 64 ans.

Pierre est né au Québec le 20 octobre 1950. Il a obtenu son permis de conduire à l'âge de 16 ans, parce que son père, conservateur actif, l'avait incité à faire le taxi pour conduire les électeurs jusqu'aux bureaux de vote.

Pendant le référendum de 1980 au Québec, Pierre a représenté les progressistes-conservateurs à la table de négociation provinciale.

Pierre Claude a été nommé au Sénat en 1993 par Brian Mulroney, après avoir été un organisateur du parti clé au Québec pendant des années. À la Chambre haute, où il représentait

De Salaberry, au Québec, il s'est concentré sur la réforme carcérale, la légalisation de la marijuana et les politiques d'immigration humanitaire.

En novembre 2014, le premier ministre Harper l'a nommé Président du Sénat. Tout le monde savait que Pierre était la personne la mieux placée pour aider le Sénat à traverser la période tumultueuse qui l'attendait. À ce titre, Pierre a promis de travailler de façon non partisane, s'engageant à rétablir la réputation de la Chambre haute.

Le premier ministre Stephen Harper a rendu hommage à Pierre Claude lors de ses funérailles.

« Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à saluer l'un des parlementaires les plus éminents, dévoués et courageux de notre génération », a déclaré le premier

ministre Stephen devant les centaines de personnes venues lui rendre un dernier hommage à la Basilique Notre-Dame de Montréal.

« Il avait une grande personnalité, et même si nous ne nous sommes côtoyés, en tant que Présidents, que pendant une courte période, à cause de sa maladie, je peux vous assurer qu'il avait une passion authentique pour le Parlement », a déclaré le Président de la Chambre des communes, Andrew Scheer. « Il aimait l'institution [...] et il a véritablement apporté une perspective positive à nos rapports mutuels. »

« Nos pensées et nos prières accompagnent la famille Nolin, ainsi que tous les parlementaires canadiens qui ont profité de ses conseils toujours avisés », a indiqué la Reine dans une déclaration.

L'ancien premier ministre Brian Mulroney, le gouverneur général David Johnston, le premier ministre du Québec Philippe Couillard, le maire de Montréal Denis Coderre et l'ex premier ministre du Québec Lucien Bouchard étaient au nombre de ceux qui ont assisté aux funérailles de Pierre.

Pierre laisse dans le deuil sa femme Camille, ses trois enfants, Simon, Louis et Virginie, ainsi que ses petits-enfants.

L'hon. Christine Stewart

L'ancienne députée libérale Christine Stewart est décédée le 25 avril 2015, à l'âge de 74 ans.

Christine est née à Hamilton, mais a élevé sa propre famille à Cobourg, en Ontario, où elle a été commissaire d'école.

Elle a obtenu un diplôme d'infirmière de l'Université de Toronto. Après avoir travaillé pendant une courte période comme infirmière, elle s'est engagée dans le développement international. À ce titre, elle a cofondé l'organisation non gouvernementale Horizons d'amitié. En 1986, elle a fondé les Northumberland Fare Share Food Banks.

Christine a représenté la circonscription de Northumberland de 1988 à 2000. Elle a été élue pour la première fois avec une petite avance de 27 voix.

Elle a servi au cabinet du premier ministre Jean Chrétien en tant que secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) et ministre de l'Environnement. Elle a dirigé la délégation canadienne dans le cadre des négociations sur les changements climatiques de Kyoto, et a signé l'Accord de Kyoto au nom du Canada.

Christine a quitté la politique avant les élections de 2000 en invoquant des raisons personnelles.

Après s'être éloignée de la vie politique canadienne, Christine a été envoyée spéciale au Cameroun auprès du secrétaire général du Commonwealth jusqu'en 2006.

« On se souviendra toujours de Christine comme d'une personne humaniste, d'une militante ardente qui se portait à la défense des sans-voix et des causes environnementales à l'échelle planétaire, en plus d'être une parlementaire passionnée », a souligné Kim Rudd, candidate libérale dans Northumberland—Peterborough-Sud.

« Selon moi, Christine était une députée au service de sa circonscription. Elle était très passionnée; c'était quelqu'un qui tenait en haute estime les citoyens qu'elle représentait. Elle était vraiment non partisane et travaillait dur pour tous les habitants de sa circonscription. Être membre du cabinet n'a jamais empêché Christine de rester au service de ces concitoyens », a déclaré Murray Workman, qui avait été son directeur de campagne.

Christine était l'épouse de David, décédée avant elle, et elle laisse dans le deuil ses trois enfants Doug, John et Catherine.

Claude G. Lajoie

Ancien député libéral, Claude G. Lajoie s'est éteint le 15 mai 2015 à l'âge de 87 ans.

Claude, qui a été jadis entrepreneur en construction, a été élu pour la première fois en 1971, lors d'une élection partielle à Trois-Rivières. Il est resté député jusqu'en 1984.

Claude a été secrétaire parlementaire auprès du ministre du Revenu national puis secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Consommation et des Affaires commerciales.

Il a aussi coprésidé le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Au Sénat, Claude a été huissier du bâton noir en 1984 et 1985.

« C'était un homme qui faisait bien son travail et qui le prenait très au sérieux. Selon moi, il a toujours été correct. J'ai beaucoup aimé travailler avec lui à cette époque », a déclaré l'ancien conseiller municipal Fernand Lajoie (pas de lien de parenté).

Edward McWhinney

Ancien député libéral, Edward McWhinney est décédé le 19 mai 2015, jour de son 91^e anniversaire.

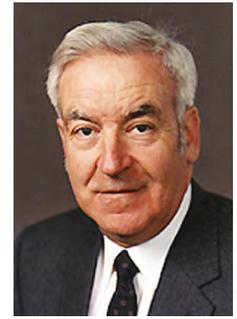
Edward est né en Nouvelle-Galles-du-Sud, en Australie, le 19 mai 1924, et a



Claude G. Lajoie.



Edward McWhinney.



L'hon. John Stewart.

étudié à l'Université de Sydney.

Alors qu'il était secrétaire auprès du premier ministre de la Nouvelle-Galles-du-Sud de l'époque, Bill McKell, Edward a obtenu une autorisation spéciale pour s'enrôler dans l'armée durant la Deuxième Guerre mondiale, même s'il était encore très jeune. En 1944, il a été envoyé au Canada pour suivre un entraînement, et c'est à ce moment-là qu'il est tombé amoureux de ce pays.

Ted est titulaire d'un doctorat en droit constitutionnel et international de Yale. Il a été professeur dans plusieurs universités à travers le monde et a écrit 30 livres et 500 articles scientifiques. En 1950, il a été admis au barreau de la Nouvelle-Galles-du-Sud. L'année suivante, il épousait Emily Sabatzky, avec qui il a vécu pendant près de 60 ans.

Edward a été élu député libéral fédéral de Vancouver Quadra en 1993. Il l'est demeuré pendant sept ans. Durant ces années, il a été secrétaire parlementaire auprès du ministre des Affaires étrangères puis du ministre des Pêches et des Océans.

Edward a été professeur émérite à l'Université Simon Fraser et spécialiste de la Constitution canadienne et du droit international. On a fait appel à lui pour conseiller de hauts responsables gouvernementaux canadiens, comme des premiers ministres fédéraux ou provinciaux et des gouverneurs généraux.

Il a travaillé pour les Nations Unies comme conseiller juridique et conseiller spécial auprès de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Edward a été membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, de l'Institut Grand-Ducal du Luxembourg et de l'Académie internationale de droit comparé à Paris.

Ted laisse dans le deuil ses neveux, Noel, Peter, Michael et Roger. Il a été précédé dans la mort par sa tendre épouse Emily.

L'hon. John Stewart

Ancien député libéral, John Stewart est décédé le 11 juin 2015, à l'âge de 90 ans, dans le comté d'Antigonish, en Nouvelle Écosse.

John est né à Charlottetown, à l'Î. P. É., et a grandi à Southport. Il a étudié à l'Université Acadia, où il a obtenu un baccalauréat puis une maîtrise en histoire. Il a fait un doctorat à l'Université Columbia, dans le domaine du droit politique et du gouvernement, et il a occupé un poste de professeur adjoint dans cette université. John a aussi écrit et publié de nombreux ouvrages sur la procédure et la réforme de la Chambre des communes, ainsi que sur le philosophe David Hume.

En 1962, John a été élu député fédéral de la circonscription d'Antigonish—Guysborough. Il est resté à la Chambre des communes jusqu'en 1968. Il a été secrétaire parlementaire auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du secrétaire d'État du Canada et du ministre des Travaux publics. Ces postes ont conduit John à voyager partout dans le monde, et même à représenter le Canada aux funérailles du président américain John F. Kennedy.

Après sa carrière politique, John a repris l'enseignement des sciences politiques à l'Université Saint-François-Xavier. Mais il est revenu sur la Colline du Parlement quand le premier ministre Trudeau l'a nommé au Sénat, en 1984. À ce titre, il a présidé le Comité permanent des affaires étrangères. John est demeuré à la Chambre haute jusqu'à sa retraite, en 1999.

L'hon. Flora MacDonald

L'ancienne députée progressiste-conservatrice Flora MacDonald est décédée le 26 juillet 2015, à l'âge de 90 ans, dans la capitale nationale. Flora a été la première femme ministre des Affaires étrangères du monde occidental. La femme politique du Cap Breton est vue comme celle qui a



L'hon. Flora MacDonald.



Hugh Anderson.

fait tomber les barrières empêchant les femmes d'accéder aux plus hautes fonctions du pays.

Ayant grandi en Nouvelle-Écosse, Flora s'est initiée à la politique et a commencé à comprendre le monde dès son plus jeune âge. En effet, elle n'avait que 11 ans quand elle a assisté à sa première réunion du Parti progressiste-conservateur. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle observait les navires chargés de charbon et de munitions quitter sa province pour aller ravitailler les troupes alliées en Europe. Le fait que son père était télégraphiste transatlantique l'a aidée à étancher sa soif de connaissances sur le monde. Elle s'est ensuite promenée en auto-stop dans toute l'Europe, qui était alors ravagée par la guerre.

Jeune adulte, Flora est rapidement sortie de l'Empire Business College, où elle a appris le métier de secrétaire.

Elle s'est investie dans la campagne nationale de John Diefenbaker, à Ottawa. Après avoir quitté le bureau du « chef », elle est partie occuper le poste d'administratrice du Département de sciences politiques de l'Université Queen's.

Puis elle a travaillé pour la campagne à la direction de Robert Stanfield, en 1967, et est restée aux côtés de Robert jusqu'aux élections qui ont suivi.

En 1972, Flora s'est jointe aux conservateurs en gagnant une course à l'investiture à Kingston et les Îles. Elle

a finalement été élue; c'était la seule conservatrice parmi les cinq femmes députées sous le gouvernement minoritaire de Trudeau. À titre de comparaison, en 2011, il y avait 76 femmes députées au pays.

Flora est ensuite allée encore plus loin, cherchant à accéder à la direction du parti. Son budget de campagne était limité, mais son enthousiasme sans bornes. Flora a reçu de petits dons d'un peu partout au pays, dans le cadre de sa campagne « un

dollar pour Flora ». Il était courant de voir des étrangers l'approcher dans la rue pour lui tendre des billets.

« Je ne suis pas candidate parce que je suis une femme. Mais je vous dirais très franchement que le fait que je sois une femme servira notre parti », avait-elle déclaré à l'époque. « Cela montre qu'au Parti conservateur, il n'y a pas d'obstacles pour ceux qui démontrent qu'ils ont des intentions sérieuses et qui ont gagné le droit d'être entendus. »

Flora a eu une grande déception quand beaucoup de ceux qui étaient pour qu'on vote pour elle ont renié leur promesse en choisissant un candidat masculin. On a appelé cela le « syndrome de Flora ».

Alors qu'il dirigeait un gouvernement minoritaire, Joe Clark, en 1979, a fait de Flora sa ministre des Affaires étrangères. Cette femme conservatrice a fait ses preuves durant la crise des « réfugiés de la mer » vietnamiens et la prise d'otages en Iran.

Sous le gouvernement Mulroney, elle a été ministre de la Culture et des Communications. Comme elle désapprouvait la position de son parti au sujet du libre-échange, elle a perdu son siège aux élections de 1988. Elle est restée à la Chambre pendant 16 ans, et se rendait souvent à son bureau du Parlement en patins de vitesse.

En marge de ses fonctions parlementaires, Flora a eu le loisir de se promener sur la scène internationale en tant que simple citoyenne. Elle a voyagé dans les pays en développement, représentant Oxfam, CARE et Médecins sans frontières. Elle a eu l'honneur d'être nommée par le secrétaire général des Nations Unies au sein du Groupe des personnalités éminentes, pour se pencher sur la question des sociétés multinationales en Afrique du Sud. Elle a même fondé sa propre ONG « Future Generations Canada », afin d'éduquer les femmes, entre autres,

dans des pays comme l'Afghanistan.

Elle a été décorée de l'Ordre du Canada en 1992.

« Je pleure la disparition de Flora MacDonald, qui a changé des vies partout au pays et dans le monde par sa compassion, son leadership et son exemple », a déclaré l'ancien premier ministre Joe Clark.

« Lorsque Flora s'engageait, elle se mobilisait et mettait toute son énergie dans la cause qu'elle défendait », a déclaré le chroniqueur d'Ottawa Geoffrey Stevens. « Elle était toujours déterminée à ne jamais se laisser arrêter par aucune femme ni par aucun homme, surtout en politique. »

La grande Flora manquera beaucoup à sa famille, notamment à ses nièces et neveux.

Hugh Anderson

L'ancien député libéral Hugh Anderson nous a quittés le 22 avril 2015, à Port Alberni, en Colombie-Britannique, à l'âge de 81 ans.

Hugh est né le 25 septembre 1933 à Saskatoon, en Saskatchewan. Il a passé son enfance à Yorkton.

Hugh a rencontré l'amour de sa vie, Doreen May Kneep, à l'université, où il a obtenu un diplôme en histoire et en sciences politiques. Les amoureux ont rapidement convolé en justes noces et ont été mariés pendant 58 ans, soit jusqu'à la mort de Doreen, en 2010.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, Hugh s'est engagé comme navigateur dans l'ARC. Avant d'être élu député, il a travaillé dans le secteur assurances.

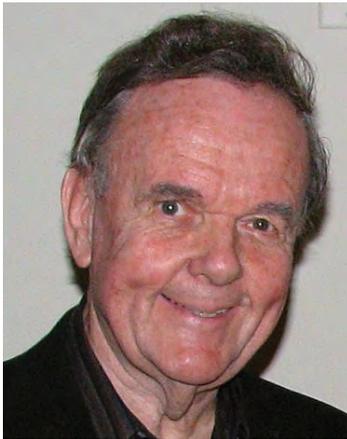
En 1974, Hugh a été élu député de la circonscription de Comox-Alberni, en Colombie-Britannique. Il a eu la chance d'être nommé secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, puis du ministre des Pêches et de l'Environnement. Il a représenté sa circonscription jusqu'en 1979.

Hugh a aussi œuvré pour sa communauté puisqu'il a été animateur d'une émission-débat à CJAV, tout en siégeant par ailleurs à la commission portuaire de Port Alberni, en étant échevin à la Ville de Port Alberni et président du district régional d'Alberni Clayoquot. Il a été nommé citoyen d'honneur de la ville en 2001.

Il adorait ses animaux et ses automobiles.

Hugh laisse dans le deuil ses filles Leslie et Cathie, ainsi que son fils Alan et ses 14 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Suite en troisième de couverture.



Geoff Scott.

En campagne électorale

Par Geoff Scott

J'ai été élu à cinq reprises et j'ai siégé 16 ans au Parlement grâce aux 84 000 habitants d'une circonscription qui n'est normalement ni tendre ni enthousiaste à l'égard des conservateurs.

En avez-vous déjà assez de la campagne? Et accepteriez-vous que je vous raconte quelques vieilles anecdotes personnelles pour oublier un peu l'atmosphère de confrontation qui règne dans cette campagne interminable?

Pour avoir survécu à cinq élections fédérales, j'ai eu l'occasion d'assister à toutes sortes d'événements étranges dans ma bonne vieille circonscription d'Hamilton—Wentworth.

Certaines histoires dépassent l'imagination. Être enfermé dans le noir avec un drôle de chien? Est-ce possible? Se retrouver dans une situation embarrassante dans une résidence pour personnes âgées? Vraiment? Et cette histoire de singes qui envahissent un camp de nudistes; cela s'est-il véritablement passé?

On met bien en garde les candidats de ne jamais aller quelque part tout seul quand ils font campagne; il faut toujours partir accompagné quand on fait du porte-à-porte. Ce conseil ne me semblait pourtant pas pertinent pour aller à la rencontre des habitants de mon propre quartier.

Tout a commencé un beau samedi après-midi, à quelques coins de rue de l'endroit où je vivais, dans le quartier aisé d'Ancaster, en Ontario, où je faisais du porte-à-porte pour sonder l'opinion des gens. Mon chauffeur, mes sollicitateurs et d'autres aides étaient quelques maisons devant moi, comme d'habitude, pour avertir les gens que le député de leur circonscription était venu dans le quartier pour les saluer. Dans un cadre aussi familial et idyllique, était-il possible que quelque chose tourne mal?

J'avais appris que dans notre vaste région rurale, il vaut mieux ne pas sonner à l'entrée principale d'une exploitation agricole; il est toujours préférable de frapper à une porte de côté ou arrière. Je croyais qu'il fallait adopter la même approche

dans la banlieue d'Ancaster, surtout un samedi après midi très tranquille. Alors, de ma propre initiative, je me suis engagé dans une allée, jusqu'à un garage bien rangé où j'ai trouvé un bouton rouge sur une porte de côté, et j'ai appuyé sur le bouton. Le grondement mécanique sourd de la porte et l'obscurité grandissante eurent vite fait de m'inquiéter. Le grognement d'un énorme chien, tapi quelque part dans un coin du garage tout à coup plongé dans le noir, me fit soudainement me rappeler que j'aurais donc dû suivre le conseil qu'on donne à ceux qui font campagne : « Ne jamais se promener seul. »

Comme je connais et j'aime les chiens, je me suis immédiatement accroupi et agenouillé sur le sol du garage en disant calmement « gentil chien » et en faisant ce qu'il fallait pour amadouer l'animal. Le chien s'est mis à haleter doucement et à me lécher avec sa langue baveuse; je me suis dit alors que j'étais sorti d'affaire.

Mais dehors, dans la rue, c'était une tout autre histoire. La demi-douzaine de travailleurs qui m'accompagnaient, mon directeur de campagne, mon chauffeur – et oh oui, ma femme – étaient dans tous leurs états. Je les entendais brailler dans toute la rue, se demandant dans quel pétrin leur candidat s'était fourré. (« Oh, non, est il encore en train de bloquer la circulation? »)

Le candidat que j'étais, accompagné des aboiements de son joyeux compagnon canin, continuait de frapper sur la lourde porte de garage. (Parce que la petite lumière rouge de la sonnette était toujours invisible dans ce noir complet.) Il a fallu quelques minutes à l'un de mes accompagnateurs pour trouver le propriétaire des lieux, derrière sa maison, qui n'en revenait pas de découvrir ce qui venait de se passer dans son garage. Quand il a appris quelle idiotie avait commise son député, nous

nous sommes dit que les chances qu'il vote pour lui étaient compromises.

Savez-vous qui je suis?

Dans le secteur plus urbain et résidentiel d'Hamilton Mountain, au sein de ma circonscription, il semblait y avoir un nombre impressionnant de maisons de retraite où vivent, il faut le dire, des électeurs très loyaux, très observateurs et extrêmement agréables.

Durant une précédente campagne, alors que j'assistais à l'ouverture officielle d'une nouvelle aile d'une résidence pour personnes âgées, je me demandais avec une certaine appréhension comment aborder ces vénérables personnes. Au début d'une conversation destinée à leur rafraîchir la mémoire, on m'a suggéré de demander à une dame ou à un monsieur que je rencontrais en personne : « Savez-vous qui je suis? »

Une gentille petite résidente toute frêle, dans son fauteuil roulant, avec de grands yeux bleus pétillants de gaieté, s'est approchée de moi et m'a dit : « Bonjour! »

Je me souviens lui avoir répondu : « Bonjour, savez-vous qui je suis? » C'est alors qu'elle me rétorqua sans se démonter : « Non, mon cher, mais si vous vous présentez à la réception, je suis sûre qu'ils pourront vous le dire. »

Faire le singe chez les nudistes

À une certaine époque, on m'avait dit que ce serait beaucoup mieux si je faisais campagne seul. Dans un coin reculé de ma circonscription, dans l'ancien canton de Flamborough, il y avait le fameux African Lion Safari. Cette journée-là, mon accompagnateur et chauffeur était un résident distingué, mais plutôt pudibond, d'une petite ville des environs.

Le Lion Safari n'était pas la seule attraction animalière de la région qui exerçait une certaine fascination. Il y avait, dans les années 1970, au moins trois camps de nudistes qui se partageaient une bande de

« Je me suis immédiatement accroupi et agenouillé sur le sol du garage en disant calmement « gentil chien... »

terrain isolée et très boisée, située le long du Lion Safari.

Mon chauffeur collet monté était très enthousiaste à l'idée de visiter le royaume des animaux en compagnie de son député et du propriétaire du Lion Safari. Mais, quand nous nous sommes arrêtés, comme on nous l'avait suggéré, chez les propriétaires du centre de villégiature naturiste de Ponderosa (car après tout, ces gens étaient aussi des habitants de la circonscription et des électeurs), il s'est mis à rougir et m'a dit : « Oh, non! Ce n'est pas possible Geoff! Vous devez vous débrouiller seul avec Gertrude; plutôt mourir que d'aller dans cet endroit! »

Et c'est ainsi que j'ai rencontré deux très respectables propriétaires d'un camp de nudistes : Hans, portant une jolie tenue estivale, et Gertrude, une blonde entièrement naturelle, sculpturale et aussi nue que le jour où elle est née.

Ils m'ont raconté quelque chose de mémorable et d'incroyable; pourtant, les gens de ce centre de villégiature nudiste affirment que cette histoire est bel et bien arrivée. La seule fois que les nudistes ont eu des problèmes avec leurs voisins, c'est quand un groupe de singes a escaladé la clôture du parc safari et a joyeusement envahi le camp. Je vous laisse imaginer ce qui a bien pu se passer avant que ces singes farceurs ne soient finalement capturés par leurs maîtres.

Post-scriptum

Il y a de cela longtemps, le comédien Paul Lynde avait répondu ceci à la question suivante :

Q. On considère qu'il est de mauvais goût de parler de deux choses à un camp de nudistes. La première c'est la politique, et quelle est l'autre?

R. Lynde : Les rubans à mesurer.

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur de la circonscription d'Hamilton Wentworth de 1978 à 1988.



Don Wood.



Joseph Reid.

Suite de la page 45.

Don Wood

Ancien député libéral, Don Wood est décédé le 7 juillet 2015, à Kensington, à l'Î.-P.-É., à l'âge de 82 ans.

Don est né à Charlottetown, à l'Î. P. É., le 22 mars 1933.

Avant de se lancer en politique, il a été homme d'affaires et agriculteur. Don est devenu député de Malpeque, à l'Î.-P.-É., en 1977, lors d'une élection partielle organisée pour remplacer le député conservateur sortant Angus MacLean. Il a gardé son siège jusqu'en 1979. Pendant cette période, Don a été secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale et a siégé aux Comités permanents de l'agriculture, des pêches et des forêts ainsi que des comptes publics. Il a quitté la Chambre en 1979.

Don laisse dans le deuil ses fils, Dayle et Kent, sa fille Lori, ainsi que ses petits enfants, Andrew, Laura, Glenn, Lisa, Ian et Jaimie.

Joseph Reid

Ancien député progressiste-conservateur, Joseph Reid est décédé le 14 août 2015 à St Catharines, en Ontario, à l'âge de 97 ans.

Reid a vu le jour en septembre 1917 à Govan, en Saskatchewan.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, Joe a servi comme capitaine au sein du Corps blindé royal canadien, en Méditerranée et en Europe de l'Est.

En 1949, après avoir préalablement suivi des études à l'Université de la

Saskatchewan, il est sorti d'Osgoode Hall en tant qu'avocat et est allé s'établir à St Catharines.

Joseph a consacré sa vie à la ville de St Catharines. Il y a été conseiller municipal de 1958 à 1962, avant de deve-

nir conseiller pour l'administration de la nouvelle région de Niagara au début des années 1970. Joe a ensuite été maire de la ville de 1973 à 1976.

En 1979, Joseph a fait son entrée en politique fédérale en se faisant élire sous la bannière conservatrice dans St Catharines. Il a conservé son siège aux élections de 1980 puis de 1984.

Alors qu'il était député, il a été secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'Environnement et du ministre des Postes. Il a quitté ses fonctions en 1988.

Joseph a occupé des postes de direction à la Chambre de commerce de St Catharines, à la filiale 24 de la Légion royale canadienne, au Club optimiste de St Catharines et à la Lincoln County Law Association. Il se passionnait également pour le jardinage, comme le prouvent les magnifiques plantes qu'il cultivait.

« Il était capable de s'attirer le soutien de gens de toutes allégeances politiques [...] parce qu'il avait une personnalité très attachante, qu'il a fait preuve d'un bon leadership lorsqu'il était maire et qu'il a bien défendu les intérêts de St Catharines quand il était député », a déclaré l'actuel député provincial de St Catharines, Jim Bradley, qui a servi aux côtés de Joe comme conseiller municipal. « Il nous manquera beaucoup. »

« Il était par-dessus tout une personne merveilleuse, gentille, aimante et attentionnée », a ajouté son épouse Shirley. « Il se préoccupait continuellement des autres et voulait toujours savoir comment ils allaient. »

Joseph laisse dans le deuil sa femme Shirley, ses enfants, Joanne et John. Ainsi que ses beaux-enfants, Dale et Kim. Il a été précédé dans la mort par sa première épouse, Ann, ainsi que par son fils David.

L'Association canadienne des ex parlementaires remercie chaleureusement tous ceux qui l'ont aidée à organiser le dîner annuel Douglas C. Frith de cette année.

Notre commanditaire principal :

Canada's Research-Based
Pharmaceutical Companies



Les compagnies de recherche
pharmaceutique du Canada

Nos mécènes :



COUNCIL FOR
BIOTECHNOLOGY
INFORMATION
Good ideas are growing



Nos commanditaires:

Bombardier

GOLDCORP

Comptables professionnels
agrés du Canada

International Union of
Operating Engineers

ACI

Motorola Solutions Canada

EDC

Power Corporation
du Canada

Enbridge

United Technologies